



RÉGION WALLONNE

*Conférence Permanente du
Développement Territorial*

2015 – 2016

**CONTRIBUTION AU RAPPORT FINAL
SUBVENTION 2015-2016**

**RECHERCHE R3 : SYSTEMES D'INFORMATIONS FONCIERES
ET POLITIQUES PUBLIQUES**

ANNEXE 2 : ANNEXES

DÉCEMBRE 2016



Université de
Liège - Lepur



Université Catholique de
Louvain - CREAT

Responsables académiques

Pour le CREAT-UCL : Pierre DEFOURNY

Pour le Lepur-ULg : Jean-Marie HALLEUX

Chercheurs

Pour le CREAT-UCL : Martin GRANDJEAN, Catherine MARLIER

Pour le Lepur-ULg : Pierre COPEE, Sébastien HENDRICKX, Christine RUELLE,
Stéphanie ZANGL

TABLE DES MATIERES

Annexe I. Formulaire de demande d'accès à l'information patrimoniale détenue par l'AGDP.....	4
Données précises et complètes de la personne/institution/organisme qui introduit la demande.....	4
Coordonnées précises et complètes de la personne de contact pour la gestion la présente demande.....	5
Définition précise et complète des données patrimoniales auxquelles vous souhaitez avoir accès.	6
Finalité(s) pour laquelle (lesquelles) vous souhaitez accéder aux données patrimoniales demandées.	7
Fréquence de la communication des données ou de l'accès aux données patrimoniales demandées.	8
Nombre de personnes pour lesquelles vous souhaitez avoir accès aux données demandées.....	9
Les données patrimoniales souhaitées comprennent-elles des données à caractère personnel.	9
Degré d'urgence de la demande – Justification.	9
Temps de conservation des données	9
Annexe II. Texte de l'Article paru dans <i>la Revue Fonciere</i>	12
Introduction.....	12
L'observation foncière en Flandre : entre pratiques coopératives en développement et opacité persistante.....	13
Le recensement participatif des biens fonciers et immobiliers publics	13
Le développement de multiples pratiques participatives	14
Une opacité persistante sur les prix en raison d'une législation belge inadaptée.....	15
Le manque d'intégration des politiques sectorielles	16
Géodynamix, l'occupation du sol d'hier, d'aujourd'hui et de demain	16
Les observatoires fonciers en France : le partenariat et la coopération au service de politiques foncières mieux intégrées	18
Annexe III. Texte de l'Article à paraître dans <i>la Revue Territoire(s)</i>.....	20
Introduction.....	21
L'observation foncière en réponse aux enjeux des politiques foncières	22
Trois territoires : des enjeux similaires aux réponses différentes	22
L'observation foncière comme support aux diagnostics territoriaux	23
L'analyse des gisements fonciers en réponse à la demande foncière	24
Le suivi d'indicateurs pour évaluer l'action des politiques foncières	27
Les opérateurs fonciers en France, à Bruxelles et en Flandre	27
Les Etablissements Fonciers Publics	27
Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural	28
Citydev, Inventimmo et la Société d'acquisition foncière	29
La Banque Foncière Flamande.....	29
Conclusion	29
Références bibliographiques	30
Annexe IV. Questionnaire destiné à l'enquête auprès des communes	31
Annexe V. Test statistiques d'indépendances relatifs au taux de participation des communes	61
Test chi² d'indépendance entre la taille des communes et le taux de participation à l'enquête	61

Test χ^2 d'indépendance entre la taille des communes et le taux de participation à l'enquête.....	61
Annexe VI. Les formes juridiques.....	62
Classification selon SITRAN	62
Signification du code à quatre chiffre	67
Annexe VII. Les CODES DROIT TYPE	68
Annexe VIII. Guide d'entretien aupres des acteurs-clés pour l'opérationnalisation de l'observatoire foncier	70
Introduction	70
Les missions d'un futur observatoire	70
Le rôle de l'institution vis à vis d'un futur observatoire.....	71
Les compétences	71
Le mode de fonctionnement du futur observatoire	72
Les limites et opportunités.....	73
Questions signalétiques.....	73

ANNEXE I. FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCES A L'INFORMATION PATRIMONIALE DETENUE PAR L'AGDP

Demande d'accès à l'information patrimoniale détenue par l'Administration générale de la Documentation patrimoniale du SPF Finances. – Questionnaire à remplir.

Demande CPDT

- 1) **Données précises et complètes de la personne/institution/organisme qui introduit la demande.**

Le secrétariat de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) introduit cette demande au nom des trois centres universitaires.

- **Université de Liège, Lepur-ULg**

Centre de recherche sur la ville, le territoire et le milieu rural

Sart-Tilman – Quartier Polytech 1

Allée de la Découverte 9 (B52/3)

B4000 Liège

www.lepur.ulg.ac.be

- **Université libre de Bruxelles, IGEAT-ULB**

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

CP 130/02,

Avenue F.D. Roosevelt 50,

B1050 Bruxelles

<http://igeat.ulb.ac.be>

- **Université catholique de Louvain-la-Neuve, CREAT-UCL**

Centre d'études en aménagement du territoire

Bâtiment Vinci B

Place du Levant, 1

1348 Louvain-la-Neuve

<http://sites.uclouvain.be/creat-loci>

2) Coordonnées précises et complètes de la personne de contact pour la gestion la présente demande.

- **Pour le Lepur-ULg**

Sébastien HENDRICKX

(Chercheur sous la responsabilité du Pr. Jean-Marie Halleux)

Sart-Tilman – Quartier Polytech 1

Allée de la Découverte 9 (B52/3)

B4000 Liège

s.hendrickx@ulg.ac.be

+32 (0)4 366 58 94

- **Pour l'IGEAT-ULB**

Alain COPPENS

(Chercheur sous la responsabilité du Pr. Marie-Françoise Godart)

IGEAT - ULB, CP 130/02,

Avenue F.D. Roosevelt 50,

1050 Bruxelles

alain.coppens@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 43 29

- **Pour le CREAT-UCL**

Alexandre LECLERCQ

(Chercheur sous la responsabilité du Pr. Yves Hanin et P. Defourny)

Bâtiment Vinci B

Place du Levant, 1

1348 Louvain-la-Neuve

alexandre.j.leclercq@uclouvain.be

+32 (0)10 47 21 71

3) Définition précise et complète des données patrimoniales auxquelles vous souhaitez avoir accès.

a. Territoire concerné :

Couverture complète de la Belgique.

b. Nature des données sollicitées :

- Plan parcellaire cadastral (Cadmap) au format shapefile (shp ; vectoriel) ou équivalent compatible avec le logiciel ArcGIS 10 ;
- Extrait de la matrice cadastrale (Stipad ; Base de données reprenant la situation au 1^{er} janvier de l'année en cours des données descriptives relatives au parcellaire cadastral).

c. Détails des données sollicitées :

La présente demande concerne les données caractérisant les parcelles et le bâti relatives à :

- l'identification ;
- la localisation ;
- la description physique et fonctionnelle ;

Ces données comprennent :

- l'identifiant unique des biens immobiliers (capakey),
- les données relatives aux adresses postales (adresse + numéro de police + localité + code postale) et aux coordonnées géographiques de ceux-ci,
- leur superficie,
- leur nature,
- le type de bâtiment (fonction reprise dans le code revenu et le code construction de la matrice cadastrale) et ses critères de description physique (nombre de niveau, nombre de garage, nombre de salle de bain, nombre de logement, nombre de pièces, surface construite au sol, surface utile),
- les données relatives à l'année de construction et ,si disponible, de dernière rénovation,
- les données relatives à la valeur imposable des biens immobiliers (revenu cadastral, superficie non imposable).

Aucune donnée relative aux propriétaires privés n'est sollicitée hormis la possibilité de distinguer les propriétaires entre eux sur base d'un identifiant codé. Les coordonnées du propriétaire (nom et adresse) sont en revanche demandées uniquement pour les propriétés des personnes morales de droit public, autrement dit pour les organismes et administrations publics du type administrations communales, intercommunales, établissements publics ou religieux... La possibilité de distinguer ces différents types d'organismes et administrations publics est également souhaitée.

Sur base des éléments renseignés dans l'Inventaire des données gérées par l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale (AGDP, fichiers Excel listant les champs), les données sollicitées au sein de la matrice cadastrale sont reprises dans le tableau en annexe.

4) Finalité(s) pour laquelle (lesquelles) vous souhaitez accéder aux données patrimoniales demandées.

Dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT), les trois centres de recherche Lepur-ULg, IGEAT-ULB et CREAT-UCL réalisent des recherches relatives à l'aménagement du territoire en Wallonie à la demande du Gouvernement wallon. Le programme de travail faisant suite à l'arrêté de subvention 2015-2016 prévoit différentes recherches qui nécessitent l'accès aux informations patrimoniales produites par l'AGDP.

a. Recherche CPDT 2015-2016 R1 : actualisation du diagnostic territorial de la Wallonie de 2011

La mission de la recherche R1 consiste en la réalisation d'un « diagnostic territorial de la Wallonie » impliquant une analyse contextuelle multi-thématique de la Wallonie. Cette analyse, qui doit servir d'information de base pour la rédaction du Schéma de Développement Territorial, nécessite de reposer sur un maximum d'éléments cartographiques permettant le développement d'indicateurs spatialisés. Parmi les thématiques abordées, deux en particulier sont directement liées aux données patrimoniales : d'une part celle du « patrimoine bâti » et d'autre part celle relatives aux « activités économiques et industrielles ».

Parmi les analyses prévues, une comparaison des formes d'urbanisations (densité du bâti, type, évolution) entre le nord et le sud du pays requiert de disposer des données cadastrales sur l'ensemble de la Belgique.

b. Recherche CPDT 2015-2016 R2 : méthode pour la révision des plans de secteur (zones d'extraction)

La recherche aura pour objet de préciser une méthode pour définir les motivations qui sous-tendent les révisions de plan de secteur relatives à l'inscription de zones d'extraction. La recherche visera plus particulièrement à aider le Gouvernement établir une méthodologie permettant de justifier le volet « économique » (besoins) de la révision de plan de secteur pour l'inscription d'une zone d'extraction.

Les données cadastrales, telles que les natures physiques et fonctionnelles et l'identification des parcelles de propriétés publiques, seront utiles pour constituer la base de données qui sera construite comme outil d'aide à la décision pour le Gouvernement.

c. Recherche CPDT 2015-2016 R3 : systèmes d'informations foncières et politiques publiques

La recherche R3 étudie la problématique de l'information foncière en Wallonie et notamment le système d'information permettant aux décideurs publics de prendre des décisions en toute connaissance de causes. L'analyse vise plus particulièrement à identifier les besoins en information qui permettraient de mener à bien des politiques foncières plus efficaces ainsi que les moyens potentiels pour combler ces besoins. Cela consiste entre autres à étudier les systèmes de production de données foncières et les systèmes d'observations foncières pouvant être mis en place au niveau wallon en réponse aux besoins identifiés.

Plus spécifiquement, la mission intègre cette année une analyse relative aux potentialités d'utilisation des données cadastrales pour améliorer le système d'information foncière en Wallonie. A ce titre, la recherche vise à documenter les atouts et les faiblesses de ces données et à identifier les opportunités qu'elles représentent pour répondre aux besoins de l'administration. Elle vise également à déterminer en quoi l'accès à ces données pourra impacter les politiques territoriales en Wallonie et les processus administratifs et de gouvernance.

Cette recherche s'inscrit également dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'état et du transfert de compétences concomitants. En effet, dans la mesure où les Régions sont maintenant compétentes, non seulement en matière de droits d'enregistrement et de précompte immobilier, mais, également pour les réductions d'impôt et les crédits d'impôt relatifs aux dépenses relatives à l'habitation propre, il s'agit d'apporter un éclairage à l'administration wallonne sur la manière d'assurer pleinement cette mission et, plus particulièrement, sur les possibilités et contraintes relatives à l'actualisation de la base fiscale de l'impôt. Rappelons également que la CPDT vient de terminer une étude sur le thème « fiscalité et aménagement du territoire » et que, dans ce cadre, le Lepur-Ulg avait obtenu de l'AGDP les revenus cadastraux mais pour l'année 2010 seulement.

d. Recherche CPDT 2015-2016 R4 : localisations prioritaires en matière de dynamisation et de rénovation des quartiers urbains existants

L'objectif général de la recherche R4 est d'apporter une aide à la décision au niveau de la localisation de l'action des pouvoirs publics wallons dans les domaines des politiques de la ville et du logement afin d'améliorer l'efficacité des différents outils. A travers cette analyse spatiale, il s'agit également d'apporter un éclairage sur les choix qui pourraient être faits au niveau de l'identification des zones d'enjeu, tant communales que régionales.

Dans un premier temps, la recherche vise à identifier les quartiers urbains défavorisés et les quartiers urbains centraux. A cette fin, les données cadastrales doivent permettre de catégoriser le bâti à l'échelle des quartiers. Dans un second temps, elle examinera la présence de « foncier mutable », notamment par une localisation des propriétés publiques et logements public. Les données cadastrales doivent permettre d'identifier ces propriétés publiques et de caractériser celles-ci. Outre cette approche quantitative, il s'agit également d'émettre des recommandations relatives à l'identification et à la valorisation de ce « foncier mutable » dans une perspective de densification et de réhabilitation des tissus urbains.

5) Fréquence de la communication des données ou de l'accès aux données patrimoniales demandées.

- *Fréquence : unique ou périodique, dans le dernier cas définir la périodicité.*

Unique

- *Justification de la fréquence.*

Sans objet.

6) Nombre de personnes pour lesquelles vous souhaitez avoir accès aux données demandées.

Lepur-ULg : 4 personnes,
IGEAT-ULB : 4 personnes,
CREAT-UCL : 4 personnes

7) Les données patrimoniales souhaitées comprennent-elles des données à caractère personnel.

Aucune donnée à caractère personnel n'est sollicitée.

Une distinction relative au type de propriétaire (public / privé) serait nécessaire au bon déroulement des travaux. Cette distinction n'implique pas la connaissance de données relatives aux propriétaires privés. En revanche, une distinction entre type d'organisme ou administration publique sur base de la codification cadastrale des propriétaires ainsi que les coordonnées de ces organismes ou administrations publics est requise.

8) Degré d'urgence de la demande – Justification.

Extrêmement urgente.

A la demande du gouvernement wallon, les résultats de la recherche R1 sont attendus pour juin 2016 et des résultats opérationnels sont attendus pour mars 2016 pour la recherche R4. En l'absence des données faisant l'objet de la présente demande, cet objectif ne pourra en aucun cas être atteint.

9) Temps de conservation des données

Les données seront conservées pendant le temps imparti aux recherches CPDT en cours et leurs éventuelles prolongations, à savoir une durée de l'ordre de deux ans.

Annexe : Données sollicitées au sein de la base de données STIPAD.

CAD-net	libellé en français	CSV Parcels	CSV Code construction	CSV Owner	Remarques
	Identifiant unique parcellaire (Capakey)	caPaKey			
acj	année en fin de construction	constructionYear			
sl1	Situation	street/situation			
		street translation			
		number			
sl2	situation 2	detail			
		crossDetail			
co1	superficie terrain	surfaceTaxable			
co2	superficie terrain	surfaceVerif			
co3	superficie terrain				
na1	nature	nature			
cod1	code-revenu	numberCadastralIncome			
		charCadastralIncome			
ri1	revenu cadastral	cadastralIncome			
n1	Superficie non imposable	surfaceNotTaxable			
cc1	classification code construction		constructionIndication		
cc2	type de construction		constructionType		
cc3	nombre de niveaux		floorNumberAbove-ground		
cc5	année de fin de construction		constructionYear		

RECHERCHE 3 – SYSTEMES D'INFORMATIONS FONCIERES ET POLITIQUES PUBLIQUES

cc6	année de dernière transformation physique		physModYear		
cc8	nombre de garage		garageNumber		
cc10	nombre de salle de bains		bathroomNumber		
cc11	nombre de logements		housingUnitNumber		
cc12	nombre de pièces		placeNumber		
cc13	surface construite au sol		builtSurface		
cc14	surface utile		usedSurface		
Cod	Codification cadastrale du propriétaire			propertySituationIdf	personnes morales de droit public uniquement
				partyType	
				right	
				officialId	
pe	Nom du propriétaire			name	personnes morales de droit public uniquement ; si possible, code anonyme pour les privés
				name partner	
adr1 adr2	Adresse 1 Adresse 2			country zipCode street number boxNumber	personnes morales de droit public uniquement
	Titulaire du droit réel			???	personnes morales de droit public uniquement
	Part proportionnelle de droit réel			???	personnes morales de droit public uniquement

ANNEXE II. TEXTE DE L'ARTICLE PARU DANS LA REVUE FONCIERE

Politique foncière et observation foncière partenariale : une mise en perspective de la situation en France et en Flandre (Belgique)ⁱ

Les auteurs :

Jordane Sarciat

Sébastien Hendrickx

Jean-Marie Halleux

Université de Liège

LEPUR (Centre de Recherche en Sciences de la Ville, du Territoire et du Milieu Rural)

Jean-Marie.Halleux@ulg.ac.be

Le développement de l'observation foncière est-il une nécessité à la bonne marche de la politique foncière publique ? Cette hypothèse tend à se confirmer au vu des pratiques des territoires présentant des marchés tendus et des enjeux fonciers importants. En effet, tant en France qu'à l'étranger, les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients qu'ils ne pourront faire l'économie de systèmes d'observation performants s'ils veulent concrétiser leurs ambitions en matière de politique foncière et de développement territorial.

Nous considérons ici que la notion de système d'observation foncière s'applique aux différentes étapes allant de la donnée brute à l'information, c'est-à-dire à une donnée interprétable et effectivement interprétée. La distinction entre donnée et information conduit à poser la question de la performance des systèmes d'observation, en considérant que les systèmes performants sont des systèmes permettant d'influencer utilement la prise de décision politique et administrative. La distinction entre donnée et information conduit également à souligner que le système d'observation foncière s'articule autour de trois fonctions principales : la production de données brutes, la transformation de données en informations et le transfert de données et d'informations entre acteurs.

Deux modèles semblent s'opposer en matière de système d'observation foncière : d'un côté, les systèmes d'observation formalisés et, d'un autre côté, les systèmes d'observation non formalisés. Dans les systèmes formalisés, l'information a la particularité d'être développée au sein de structures dédiées. Vu de l'étranger, nous sommes frappés par le caractère formalisé des systèmes français d'observation foncière, suite bien sûr à la multiplication des observatoires un peu partout sur le territoire nationalⁱⁱ. Dans la plupart des pays, les systèmes d'observation foncière demeurent informels, à l'image par exemple des Pays-Bas, du Royaume-Uni ou encore de la Belgique. Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons à la situation belge et plus précisément à la situation de la Flandre, une des trois régions belges aujourd'hui compétentes pour les principales matières territoriales que sont l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la politique foncière.

Bien que la Flandre n'ait pas développé de structure aussi formalisée que l'observatoire foncier, ses décideurs sont toutefois à l'initiative de plusieurs outils d'aide à la décision foncière. Cet article en propose une analyse par la mise en exergue des principaux points communs et des principales divergences vis-à-vis des tâches et fonctions remplies par les observatoires fonciers français.

L'observation foncière en Flandre : entre pratiques coopératives en développement et opacité persistante

Le recensement participatif des biens fonciers et immobiliers publics

Tant en Flandre qu'en France, nous avons été frappés par l'importance des pratiques coopératives et partenariales dans l'observation foncière. Une première illustration de ce constat correspond à l'initiative flamande de l'« inventaire des biens fonciers et immobiliers publics ». Le rôle de cet outil est de fournir des renseignements pour la gestion du patrimoine foncier et immobilier situé sur le territoire flamand et qui, d'une manière ou d'une autre, dépend des autorités flamandes. Il s'agit plus exactement d'identifier tant les biens publics susceptibles d'être vendus que les biens publics susceptibles d'être mobilisés pour divers projets de développement. De ce point de vue, l'outil se rapproche du dispositif français de la carte d'identité à la parcelle, un dispositif utilisée par divers observatoiresⁱⁱⁱ pour l'identification des gisements fonciers et immobiliers stratégiques d'un territoire.

L'inventaire renseigne des informations utiles à la gestion du parc foncier et immobilier, à l'image des caractéristiques physiques et de la nature des terrains (habitat, activité économique, espace vert, espace agricole, espace de loisirs, etc.). Pour les bâtiments, la nature est également identifiée, de même que la consommation d'eau et d'énergie, le nombre d'étages, le nombre d'emplacements de parking et de pièces ainsi que la fonction de ces pièces. L'identité des personnes travaillant dans les différents bâtiments est également recensée dans la base de données.

L'outil « inventaire des biens fonciers et immobiliers publics » exploite plusieurs bases de données et, en particulier, une base de données cadastrale gérée par le Service Public Fédéral Finances^{iv}. Ces bases de données sont indispensables mais elles sont insuffisantes pour le bon fonctionnement de l'outil. En conséquence, l'administration flamande a mis sur pied une incrémentation de nouvelles données par « *crowdsourcing* », c'est-à-dire par collecte participative. Dans chaque bâtiment ou service, une personne y travaillant est ainsi chargée de renseigner certaines informations par le biais d'une plateforme web.

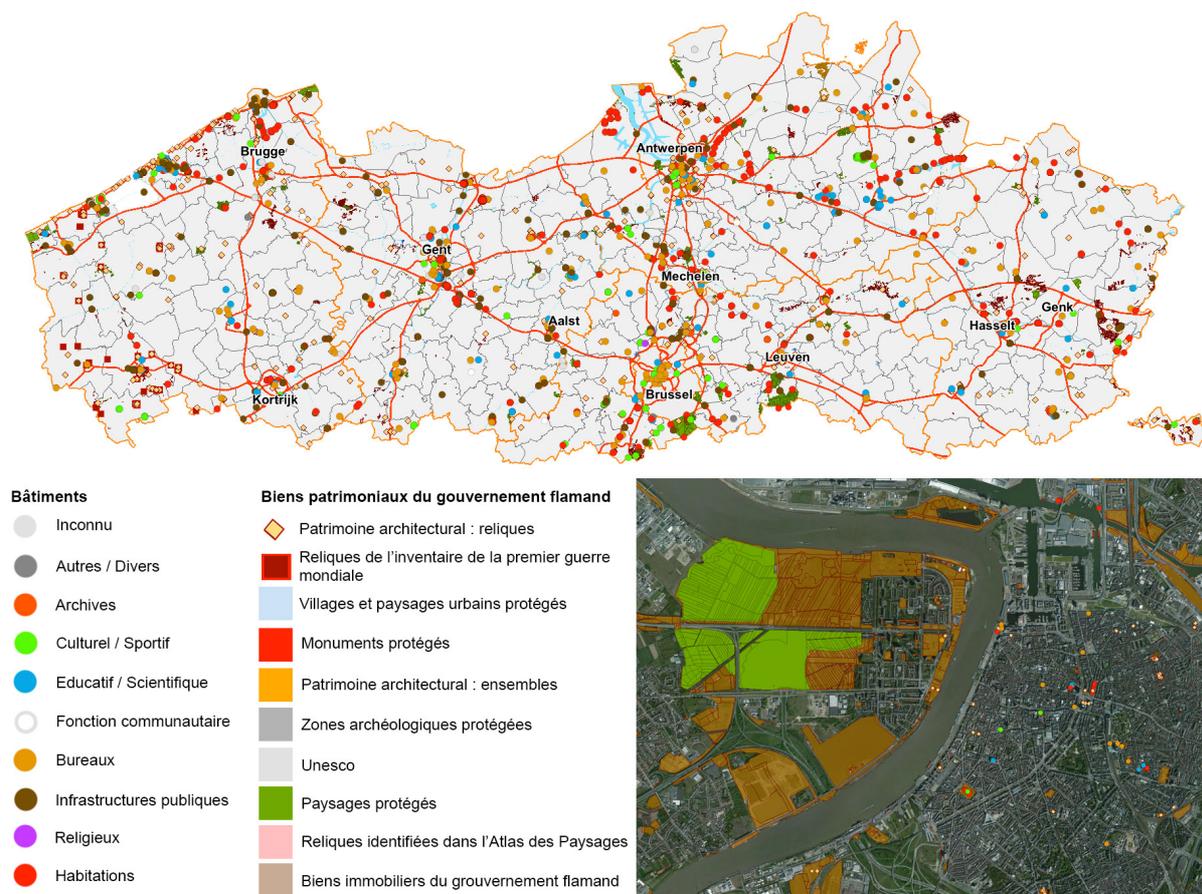


Figure 1 : Aperçu de « l'inventaire des biens fonciers et immobiliers publics » en cours de constitution en Flandres - vue d'ensemble et détail du centre-ville d'Anvers (source : <http://vomaps.vlaanderen.be>)

Le développement de multiples pratiques participatives

En Flandre, les pratiques participatives relatives à l'information foncière se développent au-delà du seul inventaire des biens fonciers et immobiliers publics. Elles s'appliquent en particulier au transfert d'informations entre les communes et la région. Cela concerne notamment les données sur les permis de construire, les logements vacants ou encore les parcelles non-bâties. À la différence de la Wallonie, les échanges automatisés commune-région relatives à ces problématiques y sont devenues monnaies courantes. La gestion du droit de préemption est également concernée par le développement des pratiques participatives, avec la mise sur pied d'un guichet électronique visant à alléger la lourdeur des tâches administratives afférentes. Alimenté par les notaires, le guichet électronique « préemption » inventorie les informations et alerte directement les autorités compétentes lors de la mise en vente d'un bien soumis à ce droit.

Les pratiques collaboratives observées en Flandre offrent à l'administration régionale une alternative tant à la mise sur pied d'un fastidieux travail d'encodage qu'à l'organisation de coûteuses et chronophages enquêtes de terrain. Lors de l'analyse de ces pratiques, nous avons été frappés par la rapidité de leur mise en place ainsi que par leur capacité à s'adapter et à évoluer. Clairement, les dispositifs se veulent perfectibles au fil de l'expérience d'utilisation. Par exemple, l'inventaire des biens fonciers et immobiliers qui a été imaginé à partir de 2010 recensait déjà neuf cents bâtiments en 2012. Depuis, il s'étend progressivement à un plus grand nombre de services administratifs partenaires – venant apporter les informations de leurs propres bâtiments – jusqu'à atteindre aujourd'hui un inventaire de près de trois mille propriétés bâties et quatre-vingt-dix mille parcelles. De plus, une série d'applications complémentaires se développent autour de la base de données de l'inventaire, dont un outil cartographique^v. Parmi les applications complémentaires, nous trouvons également la possibilité de disposer de fiches descriptives pour les parcelles et bâtiments, ainsi que la possibilité de produire des outils de monitoring ou des rapports annuels.

Toujours à propos de l'« inventaire des biens fonciers et immobiliers publics », soulignons qu'une grande attention est portée aux personnes ressources en charge d'alimenter la base de données. Pour s'assurer de l'efficacité du travail, une grande attention est également portée aux contextes sociologiques et de gouvernance au sein desquels ces personnes sont plongées, cela afin d'éviter d'éventuels blocages et freins à la collaboration. En effet, la collecte d'informations sur les locaux d'un service pouvant être interprétée comme une volonté de contrôle externe illégitime, le problème potentiel des comportements protectionnistes peu coopératifs n'est pas à négliger. Afin de stimuler la coopération, il est également prévu, dans une logique « gagnant-gagnant », que l'ensemble des acteurs puissent bénéficier des applications mises en place.

Nous considérons que le développement de multiples pratiques participatives témoigne du pragmatisme des autorités flamandes. En effet, ces « *data-solutions* » apportent fluidité et efficacité dans le système d'information foncière. La communication des informations permet à l'autorité régionale flamande de disposer d'une très bonne connaissance de son territoire, de son parc immobilier et de la façon dont celui-ci est utilisé. Cela lui permet à la fois un suivi précis de sa politique foncière (par rapport aux logements vacants, aux terrains non bâtis ou encore à la production de logements sociaux), ainsi qu'un fonctionnement efficace des systèmes de taxes et d'amendes. En France, à notre connaissance, il n'existe pas de pratiques de collectes de données similaires concernant l'inventaire des logements vacants, le droit de préemption ou celui des parcelles non bâties. Nous pouvons toutefois mentionner la base nationale SITADEL, pour laquelle des agents communaux renseignent des données sur les permis d'urbanisme, dans un but de suivi de l'urbanisation. Pour autant, la base SITADEL semble renvoyer à un système de collecte plus classique et elle ne semble pas présenter la capacité évolutive des mécanismes observés en Flandre.

Une opacité persistante sur les prix en raison d'une législation belge inadaptée

Une faiblesse importante de l'observation foncière en Flandre – ou plus globalement en Belgique – tient à l'opacité persistante sur les données désagrégées relatives aux transactions et aux prix. En la matière, force est de constater les divergences de pratiques entre la France et la Belgique. Alors que les données de prix gérées par le Service Public Fédéral Finances sont d'un accès difficile et/ou onéreux, la France correspond à un contexte plus favorable de « transparence raisonnée », avec la possibilité qui est désormais offerte aux acteurs des territoires d'accéder à des données foncières désagrégées.

Il ressort de nos investigations sur la divergence entre l'opacité belge et la transparence raisonnée française que le principal facteur explicatif tient au manque d'encadrement juridique de l'utilisation des données patrimoniales sensibles. La Belgique a pourtant préparé une loi « vie privée » sensiblement identique à la loi française « informatique et liberté ». Dans ce domaine, la France se démarque toutefois par la mise en place de règlements supplémentaires qui interprètent et adaptent les fondements de cette loi au cas précis de l'utilisation des données à caractère personnel par les acteurs des territoires investis d'une mission d'intérêt public^{vi}. Cette organisation de l'utilisation a ainsi permis l'émergence d'une relative transparence qu'illustrent bien les bases MAJIC, DVF ou Perval.

Malheureusement, de tels cadres juridiques interprétatifs demeurent absents en Belgique, ce qui contraint les autorités de contrôle à examiner chaque demande au cas par cas vis-à-vis de la loi sur la vie privée. Très concrètement il s'agit là d'un processus chronophage et inefficace car les demandes sont formulées sans réelles connaissances des données qu'il est possible d'acquérir. Au final, il en résulte une indisponibilité de fait des données désagrégées sur les transactions, ce qui limite fortement la portée et l'utilité des analyses sur les dynamiques de marché.

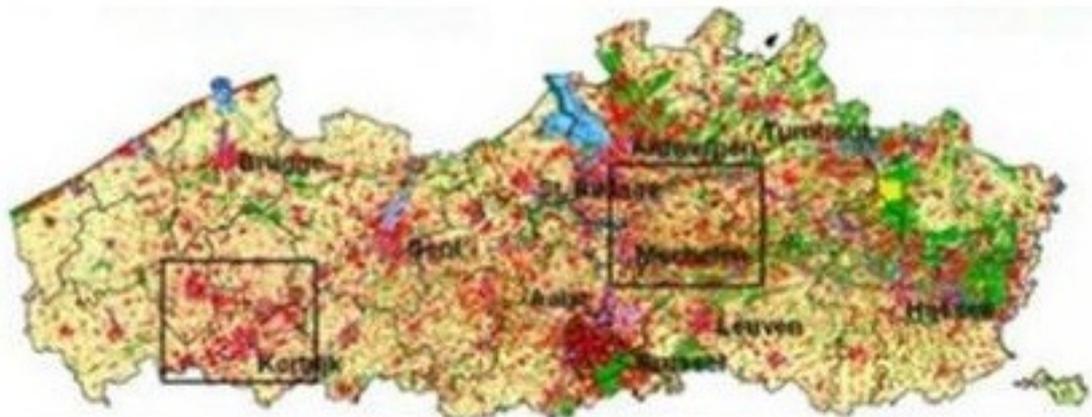
Le manque d'intégration des politiques sectorielles

Une seconde faiblesse notable des systèmes d'observation foncière flamands et belges correspond au manque d'intégration entre la politique d'aménagement du territoire et les politiques foncières sectorielles. Précisons ici qu'il existe de nombreuses politiques publiques sectorielles dont la mise en œuvre nécessite de mobiliser des terrains ; ce sont principalement les politiques de l'environnement, de l'agriculture, du logement, du transport et de l'économie. Dans un monde idéal, les besoins fonciers de ces politiques sectorielles devraient être intégrés dans le cadre plus vaste des politiques explicitement spatiales de l'aménagement du territoire et du développement territorial. Dans le monde réel, force est de constater le manque d'intégration effective. L'analyse du cas flamand confirme ce constat, comme en témoigne par exemple l'insuffisance voire l'absence de volet foncier dans les documents stratégiques sectoriels. En effet, les documents stratégiques liés aux politiques sectorielles mentionnant la politique foncière sont peu précis et ils ne recensent généralement qu'un court relevé de bonnes intentions. Pourtant, afin de permettre aux politiques publiques sectorielles de répondre à leurs besoins en terrains, il est essentiel de les envisager vis-à-vis des autres politiques et des autres besoins. En la matière, force est de constater que la situation française se rapproche de la situation belge, même si, comme nous le détaillons ci-dessous, le fonctionnement participatif des observatoires permet une lente amélioration de la situation.

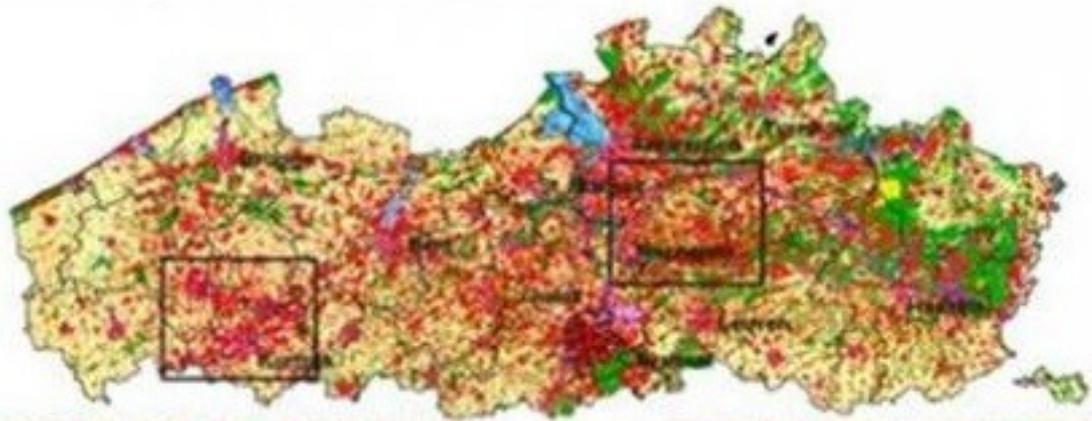
Géodynamix, l'occupation du sol d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Afin de compléter l'analyse sur la situation flamande, faisons encore référence à l'outil Géodynamix. Développé par le service régional de l'aménagement du territoire flamand, ce dispositif a pour objet l'observation de l'occupation du sol. Il s'agit d'une cartographie au format raster d'une résolution de 10 mètres sur 10 mètres. Elle est mise à jour sur une base annuelle ou bisannuelle et couvre l'entièreté de la région (soit 13 552 km²). Elle est bâtie sur le croisement d'indicateurs préexistants provenant de différentes administrations – notamment l'administration de l'environnement – et de partenariats externes à l'administration régionale^{vii}. Pour chaque information, un organisme est désigné « source authentique ». L'organisme en question est alors responsable de la validation de la qualité de cette information. L'ensemble des données est rassemblé par l'AGIV (*Agentschap voor Geografische Informatie Vlaanderen*), un organisme chargé d'assurer une utilisation optimale des informations géographiques en Flandre^{viii}.

À l'instar de certains observatoires fonciers français, l'outil permet de disposer d'une bonne connaissance de l'état actuel du territoire et de quantifier la consommation foncière dans le temps. Outre la possibilité d'analyser les évolutions passées, Géodynamix propose une application de prévision des changements futurs d'occupation des terres en fonction de divers scénarios. L'outil peut ainsi modéliser la manière dont l'urbanisation devrait se développer d'ici à 2050 en fonction de facteurs paramétrables (caractéristiques géographiques et sociodémographiques, priorités administrative et politiques, mise en place de servitudes, etc.). Des scénarios d'optimisation de l'utilisation des terres peuvent ainsi servir de guide aux politiques de développement territorial. Encore à l'état de prototype, cette application n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune utilisation concrète. Elle apparaît toutefois très prometteuse pour la prise de décision foncière, en particulier pour réviser la répartition des droits des sols et opérationnaliser l'identification de gisements fonciers stratégiques.



Occupation du sol en 2010



Modélisation de l'occupation du sol en 2050

Figure 2 : modélisation de l'évolution de l'occupation du sol entre 2010 et 2050 au moyen de l'outil Géodynamix. (source : <https://vito.be>)

Les observatoires fonciers en France : le partenariat et la coopération au service de politiques foncières mieux intégrées

L'analyse que nous faisons des systèmes d'observation foncière en France conduit également à insister sur la dimension partenariale. En effet, même si les nombreux observatoires fonciers se différencient tant par leurs activités concrètes que par les enjeux qui ont donné lieu à leur création, ils présentent toutefois la caractéristique commune d'être piloté dans le cadre d'un partenariat entre une pluralité d'acteurs^{ix}. Au-delà d'un mode de gouvernance commun, promouvoir la coopération entre acteurs constitue une mission fondamentale de certains observatoires fonciers. Par l'animation de colloques, d'ateliers thématiques ou de sessions de débats, ils sont de véritables espaces d'échanges, de réflexions et de mutualisation pour les acteurs des territoires, offrant ainsi un cadre propice à une cohérence territoriale renforcée.

En termes d'aménagement du territoire, les observatoires fonciers permettent notamment le renforcement de l'articulation entre les documents stratégiques, les dispositifs réglementaires et les actions opérationnelles au niveau local. L'animation génère en effet l'émergence d'un mode de transfert informel vers le terrain de la stratégie définie au niveau régional et intercommunal, venant ainsi combler l'influence souvent limitée des grands documents de planification (SRADDT, DTADD...) sur les décisions foncières opérationnelles.

En plus de l'articulation entre aménagement stratégique et aménagement opérationnel, l'expérience française met également en lumière l'enjeu de l'articulation entre les politiques publiques sectorielles et la politique d'aménagement du territoire. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les besoins en terrains des politiques sectorielles sont insuffisamment intégrés. Par exemple, il n'est pas rare de rencontrer une même parcelle destinée simultanément à une fonction économique dans un document relatif au développement économique et au passage d'une trame verte dans un autre document relatif à l'aménagement ou à l'environnement. Dans ce cadre, les activités des observatoires dans la mise en place d'ateliers de co-construction de méthodologies favorisent l'émergence d'un langage commun comme fondations pour des débats équitables sur diverses questions foncières, non avec la volonté de faire converger les intérêts des parties prenantes, mais pour encourager le consensus et une coopération efficace sur le long terme.

Comme espaces d'expression, les observatoires permettent aussi d'identifier au mieux les besoins en informations des acteurs utilisateurs. Pour bien couvrir les besoins dans leur ensemble, on envisage de plus en plus la création d'observatoires transversaux qui intègrent les principaux secteurs directement liés aux problématiques foncières – économie, logement, agriculture, environnement. L'observatoire doit cependant être attentif à produire ce qui est utile – et uniquement ce qui est utile – pour répondre aux attentes très pratiques des acteurs de terrain et éviter les problèmes de sous-exploitation de l'information qui caractérise certaines structures d'observations.

ⁱ Cet article est issu d'une recherche visant à évaluer l'opportunité de créer un observatoire foncier en Wallonie. Cette recherche a été développée dans le cadre de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial). La CPDT est un centre interuniversitaire (Université de Liège, Université Catholique de Louvain-la-Neuve et Université Libre de Bruxelles) financé par la Région wallonne pour mener, entre autres tâches, des recherches en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Le lecteur intéressé pourra accéder aux rapports de recherche aux adresses suivantes : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/193752> et <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/191512>

ⁱⁱ ADEF, 2007. *Etats des lieux de l'observation foncière en France*. Centre de documentation de l'urbanisme, direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, rapport d'étude, 74 p.

ⁱⁱⁱ Les observatoires fonciers de la Haute-Savoie, de Guadeloupe ou encore l'EPF Bretagne ont développé cet outil.

^{iv} L'équivalent du Ministère de l'Économie et des Finances en France.

^v Visualisable sur le site « <http://vomaps.vlaanderen.be/> ».

^{vi} Tels que l'« Autorisation Unique n°AU-001 » et la « Dispense n°16 » de la CNI, ou encore les Conditions Générales d'Utilisation de la base DVF.

^{vii} Notamment les provinces flamandes ou l'organisme européen de recherche VITO.

^{viii} Une partie de ces données est visualisable sur le portail « geopunt.be ».

^{ix} Sous statut autonome, l'Observatoire Régional du Foncier en Ile de France (ORF) est l'exception qui confirme la règle. Cela étant dit, il s'appuie néanmoins sur des moyens humains issus de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France et de l'État au travers de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement.

ANNEXE III. TEXTE DE L'ARTICLE A PARAITRE DANS LA REVUE *TERRITOIRE(S)*

Observation foncière et politiques publiques en France, à Bruxelles et en Flandre

HENDRICKX Sébastien^α, SARCIAT Jordane ^α, BIANCHET Bruno^α, HALLEUX Jean-Marie^β

^αCentre de recherche Lepur-ULg, Université de Liège

^β Service de Géographie Economique, Université de Liège

Résumé

Depuis quelques années, se développe un intérêt accru pour l'observation des marchés fonciers et la recherche de gisements fonciers, indispensables à une mise en œuvre efficace des politiques d'aménagement du territoire et des politiques sectorielles. Afin d'améliorer ces politiques en Wallonie (Belgique), une recherche de l'Université de Liège s'est intéressée aux pratiques d'observations et aux outils développés dans les territoires adjacents, à savoir la France, Bruxelles et la Flandre. En particulier, elle met l'accent sur l'utilité d'une connaissance territoriale accrue par la mise en place d'un système d'information foncière, à la fois pour l'élaboration des stratégies de développement territoriale et pour la prise de décision politique.

Abstract

In recent years, the interest of observing the land markets and searching for land availability, which are essential for an effective setting of territory management and sectorial policies, has known a great increase. In order to improve these policies in Wallonia (Belgium), a research from the University of Liege focused on monitoring practices and tools that has been developed in neighboring territories, namely the France, Brussels and Flanders. Particularly, it point out the usefulness of increasing territorial knowledge by setting a land information system, both for the development of territorial planning strategies and political decision making.

Mots clefs

Observation foncière · Information foncière · Maitrise foncière · Production de données · Politique foncière intégrée · Analyse comparative

Keywords

Land observation · Land information · Property mastery · Data production · Integrated Land policy · Benchmark

INTRODUCTION

En matière d'aménagement, les régions adjacentes à la Wallonie connaissent sur certaines parties de leur territoire des enjeux similaires aux enjeux wallons. Les questions de gestion et de mobilisation du foncier sont au cœur des politiques d'aménagement, domaine dans lequel la Wallonie dispose de l'entièreté des compétences, y compris en matière fiscale¹, depuis la fédéralisation progressive de l'Etat belge. Lutte contre l'étalement urbain, préservation et valorisation des espaces naturels et agricoles, production de logements adaptés aux besoins des territoires, reconstruction de la ville sur la ville, gestion des risques naturels et technologiques, ... autant de sujets qui nécessitent pour les collectivités en charge de l'aménagement du territoire la définition d'une politique foncière adaptée à leurs enjeux. Par politique foncière, nous entendons l'ensemble des décisions et actions de la puissance publique ayant un impact sur l'appropriation, la valeur et/ou l'usage des terrains et immeubles [Comby J., 2004]. Nous distinguons plus spécifiquement la politique foncière générale (liée à l'aménagement du territoire) et les politiques foncières sectorielles (économie, logement, agriculture...).

Parallèlement à la prise de conscience de ces questions, se développe un intérêt accru pour l'observation des marchés fonciers et la recherche de gisements fonciers, indispensables à une mise en œuvre efficace des politiques d'aménagements du territoire et des politiques sectorielles. La recherche menée par la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)² relative aux « systèmes d'informations foncières » vise à rendre compte de la nécessité d'améliorer l'offre en informations foncières pour un meilleur fonctionnement des politiques d'aménagement du territoire en Wallonie [Van Der Kaa et al., 2015]³. Elle s'est intéressée aux pratiques d'observations dans les territoires adjacents et plus exactement aux outils développés en France, en Flandre et en Région de Bruxelles-Capitale, ces deux dernières étant par ailleurs proches de la Wallonie sur le plan institutionnel.

En termes méthodologiques, cette analyse s'est appuyée sur une revue de la littérature, ainsi que sur divers entretiens en face à face, réalisés auprès de professionnels de l'aménagement, des politiques foncières ou de l'observation identifiés comme étant des personnes de référence. La revue de la littérature couvre des articles provenant de revues spécialisées, d'ouvrages scientifiques, de rapports, de notes et de propositions émis par des instituts de recherche, d'organismes publics ou supranationaux ou encore les observatoires fonciers eux-mêmes.

L'analyse de ces différents cas a permis d'identifier différents modèles de systèmes d'information foncière et de mettre en exergue une évidente avance de nos voisins sur ces problématiques. En particulier, elle met l'accent sur l'utilité d'une connaissance territoriale accrue par la mise en place d'un système d'information foncière, à la fois pour l'élaboration des stratégies de développement territoriale, pour la prise de décision politique et leur mise en œuvre. Dans cet article, nous visons à présenter quelques-uns des dispositifs mis en place par ces trois territoires.

¹ Le pouvoir fédéral conserve la compétence exclusive en ce qui concerne la taxation sur le revenu de l'immobilier à l'impôt des personnes physiques et morales, ainsi qu'en matière de TVA.

² <http://cpdt.wallonie.be/>

³ Le lecteur souhaitant approfondir les éléments développés dans cet article pourra aisément accéder à ce rapport via l'adresse suivante : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/191512>.

L'OBSERVATION FONCIERE EN REPONSE AUX ENJEUX DES POLITIQUES FONCIERES

D'une manière générale, une politique foncière est jugée efficace lorsqu'elle permet à l'ensemble des politiques publiques de se réaliser en s'adaptant aux spécificités des territoires et sans compromettre leur pérennité.

En pratique, les politiques foncières ne manquent pas de moyen d'agir (préemption, opérateurs fonciers, fiscalité incitative...). En revanche, elles souffrent régulièrement d'un déficit d'information par rapport aux enjeux qu'elles rencontrent. Le développement de l'observation foncière vise à combler ce manque. Il s'agit d'une démarche incluant la collecte de données brutes, la transformation de celles-ci en données interprétables et l'interprétation de ces données. Cette démarche est souvent accompagnée d'une production de données et elle facilite leurs transfert entre acteurs soit pour l'acquisition de données brutes soit pour la diffusion de l'information. On parle de système d'observation foncière « formalisé » lorsque l'observation est réalisée au sein de structures dédiées (voir figure 1).

L'observation foncière doit apporter l'information nécessaire à la mise en place de politiques foncières intégrées. Cela implique une double coordination au sein des politiques foncières : horizontale et verticale.

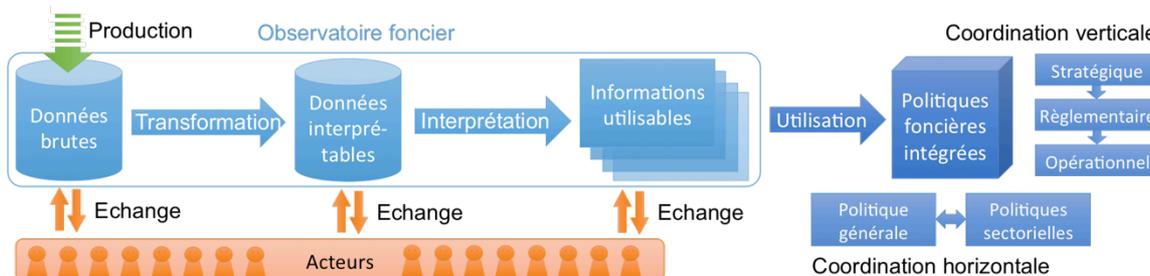


Figure 1 : Organisation de l'observation foncière

La coordination verticale consiste en une articulation entre les composantes stratégiques, réglementaire et opérationnelle. La mise en œuvre opérationnelle doit concrétiser les ambitions définies dans les schémas stratégiques et ces derniers doivent être pris en compte dans l'élaboration des décisions réglementaires. Enfin, le caractère légal des décisions réglementaires implique la conformité de l'aspect opérationnel vis-à-vis de celles-ci [Halleux J.-M., 2012].

La coordination horizontale résulte de l'intégration des besoins des politiques sectorielles dans les enjeux des politiques générales. C'est particulièrement vrai lorsque certaines parties du territoire entraînent des conflits d'intérêt entre les différents secteurs.

TROIS TERRITOIRES : DES ENJEUX SIMILAIRES AUX REPONSES DIFFERENTES

Les territoires analysés ont tous les trois développés des pratiques d'observation foncière pour répondre aux défis auxquels ils sont confrontés :

- La France a vu se multiplier les dispositifs d'observatoires fonciers sur son territoire. Elle incarne le modèle d'une structure d'observation formalisée [Peyrou A., 2007].
- A Bruxelles, le territoire restreint permet une acquisition de donnée plus exhaustive. Les observatoires développés ciblent des thématiques à part entière : immobilier de bureau, activités productives, permis de logement, marchés locatifs et acquisitifs.

- En Flandre, il n'y a pas de structure d'observation formalisée comme en France mais les pouvoirs publics sont toutefois à l'initiative de plusieurs outils fonciers d'aide à la décision.

Les structures opérationnelles que prennent les systèmes d'observation foncières ont ainsi été pensées différemment en fonction des contextes territoriaux. Néanmoins, elles remplissent des rôles similaires dans l'amélioration des politiques foncières. Nous en distinguons principalement trois qui sont synthétisés dans le cercle vertueux de l'observation foncière (voir figure 2).

En premier lieu, l'observation foncière contribue à l'élaboration de diagnostics territoriaux qui vont permettre d'établir des objectifs politiques et d'orienter la stratégie territoriale. Ensuite, elle améliore la connaissance foncière et permet d'identifier des terrains adaptés aux besoins de la demande foncière, ce qui facilite la mise en œuvre des projets. Dans certains cas, cela pourra même se traduire par une modification des plans de zonage réglementaires. Enfin, elle fournit des indicateurs dont le suivi va permettre une évaluation de l'action de politiques foncières.

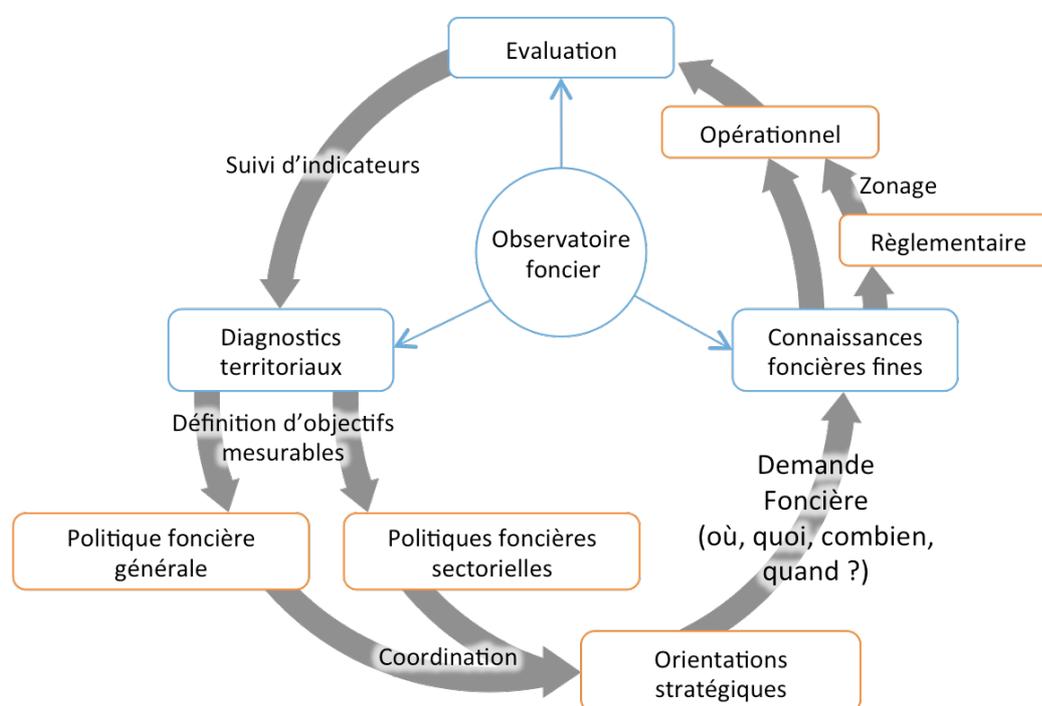


Figure 2 : Le cercle vertueux de l'observation foncière

L'OBSERVATION FONCIERE COMME SUPPORT AUX DIAGNOSTICS TERRITORIAUX

Les systèmes d'observation foncière ont pour objectif de compléter les diagnostics territoriaux et d'apporter une aide à la prise de décision politique notamment par la production de statistiques permettant de définir des objectifs quantifiés.

En France, les observatoires fonciers ont notamment été créés afin de compléter les diagnostics des documents stratégiques qui, malgré l'ampleur des moyens mobilisés pour les réaliser, n'étaient généralement pas suffisants. Ce déficit était en particulier problématique au sein des territoires marqués par une forte pression foncière.

Ces observatoires réalisent un suivi statistique de l'évolution des marchés fonciers et immobiliers dans le temps et dans l'espace. Ils apportent également un suivi de la consommation foncière. Les résultats de ces observations apportent une meilleure connaissance des enjeux fonciers et permettent de fixer des objectifs politiques.

A Bruxelles, l'Observatoire Régional de l'Habitat analyse les évolutions tant en matière de marché acquisitif ou locatif que de réalisations des opérateurs ou de la mise en œuvre de dispositifs publics. En outre, l'ORH est chargé de mener des réflexions prospectives sur le devenir de l'habitat en Région de Bruxelles-Capitale, afin d'alimenter les diagnostics de divers documents stratégiques.

L'observatoire des permis de logement analyse quant à lui l'ensemble des permis d'urbanisme octroyés. Cela permet un suivi de la production de logements et apporte des informations par rapport à la disponibilité ou non d'un terrain. Cet observatoire alimente les documents stratégiques (PRDD) mais également les documents réglementaires. On peut notamment citer le PRAS démographique qui est une modification du PRAS (plan de zonage bruxellois) pour répondre aux problématiques du logement lié à la hausse démographique.

Enfin, l'observatoire des activités productives élabore le recensement de l'activité industrielle présente en Région de Bruxelles-Capitale et analyse les mutations de terrains concernés par ces activités. Cela apporte une connaissance du stock d'atelier, entrepôt, etc. disponible.

En Flandre, l'outil GéoDynamX permet le suivi de l'occupation du sol et renseigne l'évolution de celle-ci en fonction des tendances et des politiques mises en œuvre. Il permet d'anticiper les problèmes et d'orienter les modifications du plan de secteur, qui définit l'usage du sol, en fonction des besoins.

La conception de la carte d'occupation du sol repose sur la combinaison d'un grand nombre d'indicateurs géoréférencés préexistants et sur l'interprétation de données d'occupation du sol relevées par télédétection.

L'ANALYSE DES GISEMENTS FONCIERS EN REPONSE A LA DEMANDE FONCIERE

L'identification et l'analyse des gisements fonciers consiste à identifier les parcelles mobilisables pour certains projets. Elle apporte une aide à la prise de décision pour la mise en œuvre de projets d'aménagement.

En France, certains observatoires produisent une carte d'identité parcellaire, fiche technique qui permet de visualiser un maximum d'information en un coup d'œil (voir figure 3). Cet outil vise à permettre un arbitrage rapide entre différentes parcelles pour déterminer les meilleurs localisations d'un projet d'aménagement.

Ces cartes d'identité rassemblent des informations foncières telles que :

- l'identification de la parcelle ou de l'unité foncière ;
- les caractéristiques physiques comme la surface du terrain et la présence ou non d'un bâti ;
- la distance au centre du chef-lieu le plus proche ;
- la propriété : nature juridique de la propriété, nom du propriétaire, statut du propriétaire ;
- des caractéristiques financières : valeur estimée, coûts estimé de dépollution/de déconstruction, l'empreinte énergétique ;
- les dispositions d'urbanisme réglementaires qui couvrent la parcelle telles que le zonage ou les servitudes ;
- l'accessibilité...

Description du bien ou de l'ensemble de biens



Figure 3 : Carte d'identité à la parcelle (source : EPF Bretagne)

Le « cadastre des terrains et bâtiments disponibles » (CTBD), en cours de développement à Bruxelles, est un inventaire des réserves foncières et bâties disponibles sur le territoire régional, dans le but de les mobiliser pour la création de logements et d'équipements [ADT-ATO, 2014]. Il est développé par Bruxelles Développement Urbain et l'Agence de Développement Territorial (administration en charge de l'aménagement du territoire) en partenariat avec différents acteurs publics (les communes, les pouvoirs organisateurs du domaine de l'enseignement, l'agence de développement économique Citydev, la SNCB, Infrabel et le Port de Bruxelles).

L'objectif du CTBD est de renseigner aux partenaires les terrains qui pourraient être mobilisables dans le cadre de projets d'intérêt publics. Le CTBD intègre les principales caractéristiques des sites disponibles identifiés sur le territoire de la Région. Ces caractéristiques ont été intégrées en fonction des besoins en information des différents partenaires, ce qui permet une identification précise des terrains et des bâtiments adéquats pour un projet donné. Même si ce cadastre n'a pas vocation à délivrer une information exhaustive, il permet toutefois une première phase d'identification de gisements basés sur un processus statistique rationnel.

Par rapport à la carte d'identité parcellaire française il ne s'agit plus seulement de comparer les caractéristiques des terrains mais d'identifier les opportunités répondant à certaines caractéristiques souhaitées par le biais d'une requête dans une base de donnée.

En Flandre, les pouvoirs régionaux ont entamé un inventaire de leur patrimoine foncier et immobilier. Cet inventaire sert deux objectifs : d'une part, il s'agit de repérer les terrains inutilisés dans le but de les vendre et d'en dégager de la trésorerie et, d'autre part, il permet d'identifier les terrains stratégiques qui présenteraient des opportunités de développement.

L'information concernant les parcelles provient du plan cadastral fédéral, mais les informations relatives aux bâtiments sont le fruit d'une collecte réalisée en interne. En effet, des personnes sont désignées pour chaque bâtiment afin de collecter des informations utiles pour la gestion du parc immobilier, comme par exemple la consommation d'énergie, le nombre de place de parking, la consommation d'eau, le nombre d'étages, les personnes travaillant dans ce bâtiment, le nombre et la fonction des pièces, etc. Une fois collectée au niveau de chaque bâtiment, l'information est transférée et centralisée au niveau de l'Agence pour la Gestion des Installations par le biais d'une application internet nommée « *Flemish real estate database* ».

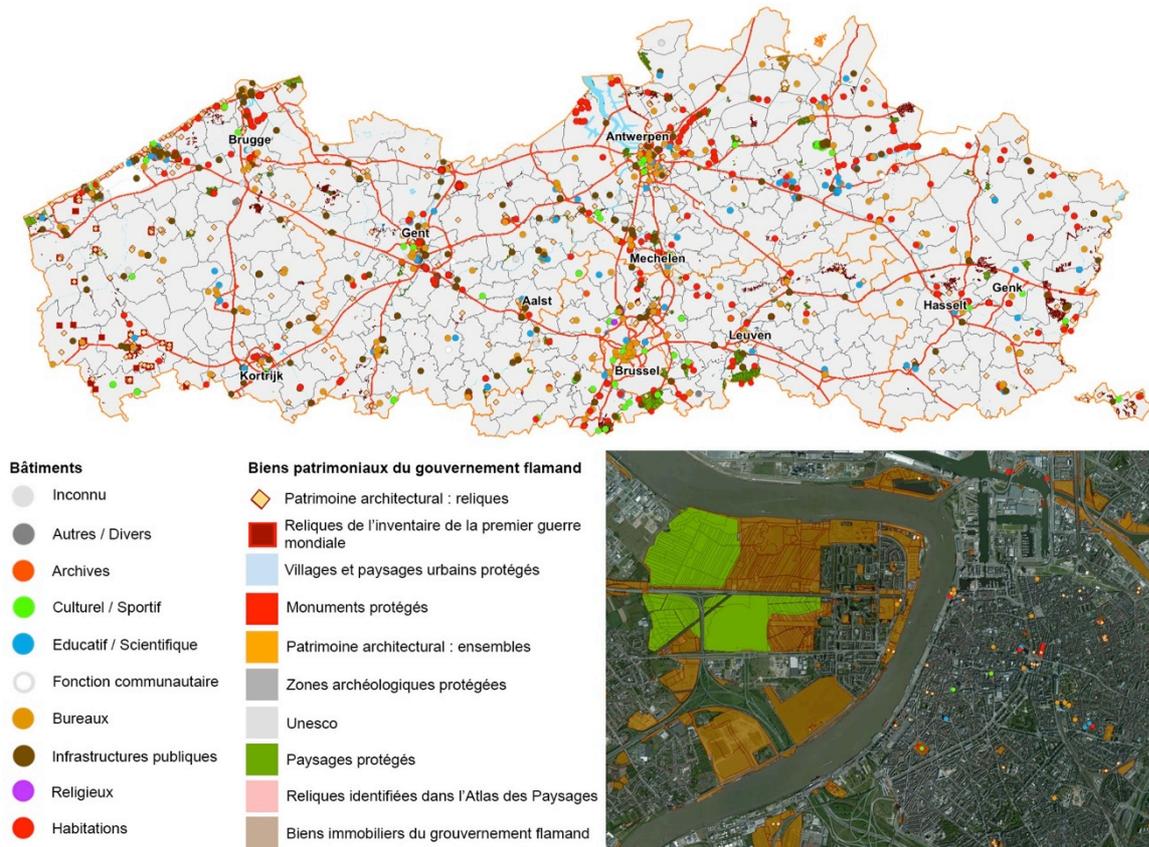


Figure 4 : Aperçu de l'outil d'identification des biens fonciers et immobiliers publics flamands

Afin de motiver ces personnes ressources, la collecte des données donne lieu à la création d'applications pouvant s'avérer utiles directement pour le personnel de l'administration. Par exemple, une carte interactive des bâtiments permettant de localiser des membres du personnel plus facilement.

De 900 bâtiments à son origine (2010), il compte à présent près de 3 000 propriétés bâties et 80 000 parcelles [Pireus et al., 2016].

LE SUIVI D'INDICATEURS POUR EVALUER L'ACTION DES POLITIQUES FONCIERES

En France, le suivi de la consommation de l'espace sur les territoires est obligatoire depuis 2007 (ADEF, 2012). Nombre d'observatoires fonciers français ont en charge ce monitoring, qui sert notamment à évaluer l'impact des politiques publiques visant à lutter contre l'étalement urbain.

A Bruxelles et en Flandre, on n'identifie pas de processus formel d'évaluation. A Bruxelles, le suivi de la consommation foncière qui alimente les diagnostics territoriaux permet néanmoins un réajustement des stratégies en fonction des problèmes rencontrés. En Flandre, l'utilisation de l'outil Géodynamix conduit à une logique différente : plutôt que d'évaluer les politiques mises en œuvre, il permet d'anticiper les problèmes pour orienter les politiques en fonction de ceux-ci.

LES OPERATEURS FONCIERS EN FRANCE, A BRUXELLES ET EN FLANDRE

En France, deux types d'opérateurs fonciers interviennent sur les marchés pour assurer une maîtrise foncière des collectivités locales : les Etablissements Fonciers Publics (EPF) et les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER). A Bruxelles, les principaux opérateurs fonciers sont l'agence de développement économique Citydev et la Société d'Acquisition Foncière. En Flandre, la Banque Foncière Flamande réalise l'acquisition, le portage et la vente de biens fonciers ruraux à l'instar des SAFER et des EPF français.

LES ÉTABLISSEMENTS FONCIERS PUBLICS

Les EPF interviennent en amont des projets d'aménagement pour aider les collectivités à assurer la maîtrise foncière de leurs projets. D'un point de vue opérationnel, ils mettent à disposition des collectivités leur ingénierie foncière (acheter, porter, vendre) ainsi que leur expertise technique en prenant en charge des opérations de dépollution.

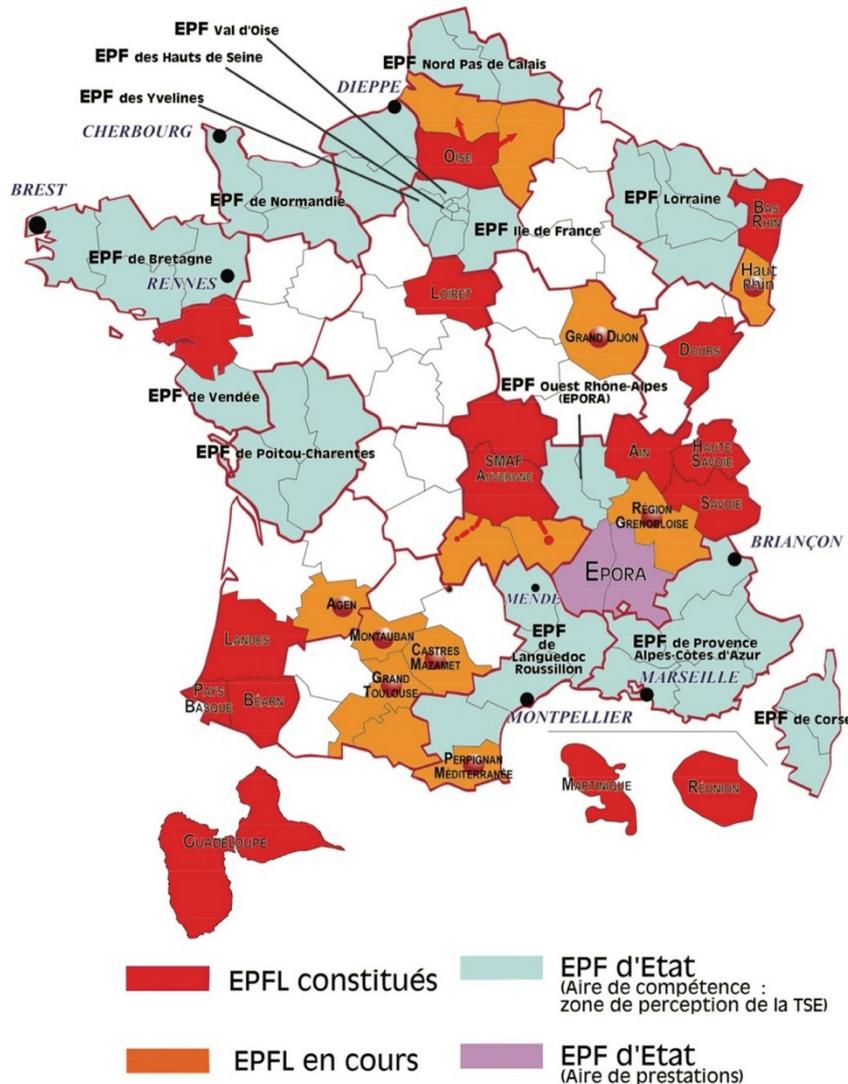


Figure 5 : carte des EPF en France (source : Association des EPF Locaux)

L'avantage de l'EPF est qu'il offre une mutualisation de moyens. C'est une force de frappe au niveau régional ou supra-communal, qui supplée à des collectivités territoriales qui n'ont pas les moyens d'entretenir des services fonciers aptes à pratiquer aisément des achats et des ventes. Les EPF permettent aussi aux collectivités d'anticiper en leur donnant du temps pour approfondir les projets. Ils accompagnent les territoires dans la mise en œuvre de projet urbains complexes et ils assistent les collectivités dans la définition de leur stratégie foncière.

LES SOCIETES D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL

Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) acquièrent des terrains pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement en territoire rural, elles contribuent également à la pérennité de l'activité agricole.

Les SAFER agissent dans les marchés des terres non urbanisées, à la fois pour les terres agricoles et pour les espaces forestiers. Elles ont pour mission d'améliorer les structures foncières par l'installation ou le maintien d'exploitants agricoles ou forestiers, par l'accroissement de la superficie de certaines exploitations, par la mise en valeur des sols et, éventuellement, par l'aménagement et le remaniement parcellaires. Elles concourent à la diversité des paysages, à la protection des ressources naturelles et au maintien de la diversité biologique.

CITYDEV, INVENTIMMO ET LA SOCIETE D'ACQUISITION FONCIERE

Citydev mène une veille foncière servant essentiellement à la constitution de réserves foncières. Ces réserves servent à initier des projets de développement économiques (parcs d'activité économique, parcs scientifiques, immeubles d'entreprises, ...) mais également des projet de rénovation urbaine en vue de produire des logements.

Inventimmo est un service géré par Citydev, chargé depuis une trentaine d'années de produire et de tenir à jour une base de données sur l'offre immobilière professionnelle en région de Bruxelles-Capitale. Cette base recense les biens immobiliers professionnels (dépôts, ateliers, bureaux, commerces, etc.) vacants mis en vente ou en location. Il peut s'agir des propriétés de Citydev, de sociétés immobilières publiques et privées, ou encore de propriétaires particuliers qu'il s'agisse de personnes morales ou privées.

Inventimmo s'inscrit dans une dynamique de soutien au développement économique. Mais du point de vue de la politique foncière générale, il participe également à une gestion parcimonieuse du sol et joue un rôle important de prévention par rapport au phénomène de la multiplication des sites d'activités économiques inutilisés. Il constitue également un outil d'identification de sites disponibles utile aux opérateurs producteurs de logements pour des opérations de reconversion du bâti professionnel.

La SAF (Société d'Acquisition Foncière) est une société anonyme de droit public qui a pour objet de constituer des réserves foncières sur des sites qui constituent un enjeu stratégique pour la Région. Elle est chargée de gérer l'acquisition et le portage des terrains. Par contre, elle ne gère pas les opérations d'aménagement et de développement. En effet, les terrains sont rétrocédés à des organismes tels que Citydev ou le Port de Bruxelles pour les opérations de développement.

LA BANQUE FONCIERE FLAMANDE

En Flandre, la Banque Foncière Flamande réalise l'acquisition, le portage et la vente de biens fonciers ruraux. Elle organise ainsi la maîtrise foncière par les pouvoirs publics dans le cadre de projets d'aménagements, de préservation d'espaces naturels ou de projets de remembrement agricole.

CONCLUSION

Face aux enjeux qu'ils rencontrent, les trois territoires ont développés de manières différentes des systèmes d'observation foncière. Bien que différents dans leur fonctionnement, ces systèmes poursuivent les mêmes objectifs :

- Informer les pouvoirs publics par un support aux diagnostics territoriaux ;
- Améliorer les connaissances foncières et organiser une veille du foncier disponible ;
- Evaluer la mise en œuvre des politiques publiques.

La mission de ces systèmes d'observation est complémentaire de celle des opérateurs fonciers qui permettent la mise en œuvre concrète des politiques publiques par le biais d'une maîtrise foncière.

Suite à cette analyse, la recherche a abouti à diverses recommandations relatives à l'amélioration du système d'informations foncières et des politiques foncières en Wallonie. Elle suggère notamment la mise en place d'un observatoire foncier wallon en vue d'organiser une veille foncière et de centraliser la production et la collecte de données territoriales. Nous préconisons plus particulièrement de suivre le modèle français de l'observatoire foncier pour deux raisons principales. La première est que la structure mutualiste et coopérative de l'observatoire permet une gestion plus efficace des données et des informations foncières. Au-delà de la dimension technique de la gestion des données, un autre avantage de la structure de l'observatoire foncier est qu'elle permet de stimuler l'animation foncière, ce qui conduit notamment à faciliter le transfert de la stratégie définie au niveau régional dans les décisions foncières opérationnelles prises par les autorités locales. Cette structure transversale permettrait d'apporter l'information nécessaire aux acteurs publics concernés par les problématiques du foncier, que ce soit en termes de disponibilité foncière, d'analyse des marchés, d'identification des propriétaires ou d'estimation des valeurs vénales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADEF (2012). *Demande de valeurs foncières, La révolution de l'accès aux données foncières et immobilières*. Rencontre SIG, la lettre, 9 p.

ADT-ATO (2014). *Rapport d'activité 2014*. A l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 80 p.

COMBY J. (2004). Quelques idées simples sur les politiques foncières locales. *Etudes foncières* **110**, 7-14.

HALLEUX J.-M. (2012). *Vers la ville compacte qualitative ? Gestion de la périurbanisation et actions publiques*. Belgeo, Belgique, 16 p.

PEYROU A. (2007). *État des lieux de l'observation foncière en France*. ADEF, France, 111 p.

VAN DER KAA C., BOCQUET C., HENDRICKX S., SARCIAT J., DEFOURNY P. ET HALLEUX J.-M. (2015). *Systèmes d'informations foncières et politiques publiques : Rapport final de la subvention 2014-2015*. CPDT, Rapport de recherche, 310 p. En ligne : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/191512>

PIREUS S., VANTOME L., MOONS E., STEENS H.-P. ET LIEVOIS G. (2016). *Vastgoedwijzer 2015 : Vlaamsoverheidvastgoed in cijfers*. Vlaamse overheid, Brussel, 25 p.

ANNEXE IV. QUESTIONNAIRE DESTINE A L'ENQUETE AUPRES DES COMMUNES

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

0. Introduction

Cette enquête porte sur la problématique des données foncières. Par donnée foncière, nous entendons les données relatives à :

- l'appropriation des terrains et des immeubles (qui est propriétaire ?) ;
- la valeur et le prix des terrains et des immeubles (quels sont leurs prix sur les marchés fonciers et immobiliers ?) ;
- l'occupation de fait des terrains et des immeubles (terrains bâtis ou non bâtis, agriculture, forêt, espace vert, logement, commerce, industrie, infrastructure...);
- l'affectation de droit des terrains et des immeubles au sein des documents règlementaires (les plans de secteur, les PCA, les permis de lotir...);

Qu'il s'agisse du niveau régional ou du niveau communal, le manque de disponibilité en données foncières semble représenter un problème pour mener à bien nos politiques publiques en urbanisme, aménagement et développement territorial. Dans ce cadre, la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) étudie la pertinence du développement d'un Observatoire Foncier wallon. Un tel Observatoire aurait pour mission de répondre aux besoins des administrations, en collectant et en diffusant différentes données foncières susceptibles de les aider à développer des politiques foncières plus efficaces.

En complétant l'enquête, vous pourrez nous communiquer votre position personnelle et/ou la position de votre commune par rapport à la problématique des données foncières. Nous espérons ainsi identifier vos besoins en données et vérifier si la mise en place d'un Observatoire Foncier se justifie afin d'améliorer les politiques menées par les 262 communes wallonnes.

Les informations collectées resteront strictement anonymes. Si vous le souhaitez, vous pourrez néanmoins laisser vos coordonnées à la fin du questionnaire. Cela nous permettra de vous communiquer les résultats de la recherche et, si vous le souhaitez, d'organiser un contact afin que vous puissiez détailler vos positions sur certains points de la problématique investiguée. En parallèle, il va de soi que vos réponses ne subiront en aucun cas un jugement de valeur et que nous rédigerons le travail afin qu'aucune information ne conduise à stigmatiser une commune en particulier.

Déjà, nous vous remercions de votre collaboration et du temps que vous aurez consacré à ce questionnaire.

Pour la CPDT et l'équipe de recherche,
Sébastien HENDRICKX (enquetefoncier@ulg.ac.be)

0. Quel est le nom de votre commune ?

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

I. Données relatives à l'appropriation des biens fonciers et immobiliers

1. Les données suivantes, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, concernent **l'appropriation** des biens fonciers et immobiliers. **Sont-elles utilisées** dans le cadre des politiques menées par votre commune (pour la politique d'urbanisme et d'aménagement ou pour d'autres politiques) ?

	Oui	Non, cela n'est pas utile	Non, cela serait utile mais n'est pas disponible ou trop difficile à acquérir ou à traiter	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
L'adresse postale de la parcelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'identité des propriétaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'adresse postale des propriétaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La nationalité des propriétaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La profession des propriétaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le statut juridique des propriétaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le contrat de bail éventuel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'identité des locataires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La nationalité des locataires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La profession des locataires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le statut juridique des locataires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser dans quel(s) cadre(s) et avec quel(s) objectif(s) les données utilisées sont effectivement utilisées ?

2. Parmi les données reprises ci-dessous, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, certaines des données utilisées posent-elles **problème en termes d'acquisition** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Non utilisée	Utilisée et acquise sans difficulté	Utilisée mais coûteuse	Utilisée mais difficile à acquérir	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
L'adresse postale de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'identité des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'adresse postale des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La nationalité des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La profession des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le statut juridique des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contrat de bail éventuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'identité des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La nationalité des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La profession des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le statut juridique des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les problèmes d'acquisition rencontrés ?

3. Parmi les données reprises ci-dessous, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, certaines des données utilisées ou non utilisées posent-elles **problème en termes de qualité** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Pas de problème de qualité	Non mise à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencée et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
L'adresse postale de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'identité des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'adresse postale des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La nationalité des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La profession des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le statut juridique des propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contrat de bail éventuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'identité des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La nationalité des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La profession des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le statut juridique des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les principaux problèmes qui se posent quant à la qualité des données utilisées ?

4. Etes-vous d'accord avec le fait que le **manque de disponibilité en données foncières sur l'appropriation** des terrains et des immeubles (qui est propriétaire ?) soit un problème pour les politiques communales suivantes ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Pour la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour la politique de gestion des terrains et bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour les autres politiques communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

II. Données relatives à la valeur des biens fonciers et immobiliers

5. Les données suivantes, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, concernent **la valeur** des biens fonciers et immobiliers. **Sont-elles utilisées** dans le cadre des politiques menées par votre commune (pour la politique d'urbanisme et d'aménagement ou pour d'autres politiques) ?

	Oui	Non, cela n'est pas utile	Non, cela serait utile mais n'est pas disponible ou trop difficile à acquérir ou à traiter	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Le prix de la dernière transaction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La date de la dernière transaction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le revenu cadastral	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La date de la dernière évaluation cadastrale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser dans quel(s) cadre(s) et avec quel(s) objectif(s) les données utilisées sont effectivement utilisées ?

6. Parmi les données reprises ci-dessous, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, certaines des données utilisées posent-elles **problème en termes d'acquisition** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Non utilisée	Utilisée et acquise sans difficulté	Utilisée mais coûteuse	Utilisée mais difficile à acquérir	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Le prix de la dernière transaction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date de la dernière transaction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le revenu cadastral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date de la dernière évaluation cadastrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les problèmes d'acquisition rencontrés ?

7. Parmi les données reprises ci-dessous, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, certaines des données utilisées ou non utilisées posent-elles **problème en termes de qualité** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Pas de problème de qualité	Non mise à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencée et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Le prix de la dernière transaction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date de la dernière transaction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le revenu cadastral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date de la dernière évaluation cadastral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les principaux problèmes qui se posent quant à la qualité des données utilisées ?

8. Êtes-vous d'accord avec le fait que **le manque de disponibilité en données foncières sur la valeur des terrains et des immeubles** soit un problème pour les politiques communales suivantes ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Pour la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour la politique de gestion des terrains et bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour les autres politiques communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

III. Données relatives à l'occupation de fait des biens fonciers et immobiliers

9.a. Les données suivantes, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, concernent **l'occupation de fait** des biens fonciers et immobiliers. **Sont-elles utilisées** dans le cadre des politiques menées par votre commune (pour la politique d'urbanisme et d'aménagement ou pour d'autres politiques) ?

	Oui	Non, cela n'est pas utile	Non, cela serait utile mais n'est pas disponible ou trop difficile à acquérir ou à traiter	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Superficie de la parcelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Parcelle bâtie ou non	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Type de bâti	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Emprise du bâti	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Age du bâti	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nature cadastrale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pente du terrain	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Superficie artificialisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Subdivision du bâti	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Date du dernier permis d'urbanisme délivré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Desserte réseaux d'impétrants (gaz, eau, électricité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lignes hautes et moyennes tension	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Degré de pollution des sols	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Oui	Non, cela n'est pas utile	Non, cela serait utile mais n'est pas disponible ou trop difficile à acquérir ou à traiter	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Qualité agronomique des terres (mesure de la fertilité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

9.b. Utilisez-vous les sources suivantes pour obtenir des données concernant l'occupation de fait des biens fonciers et immobiliers ?

	Oui	Non, cela n'est pas utile	Non, cela serait utile mais n'est pas disponible ou trop difficile à acquérir ou à traiter	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Carte numérique des sols wallons (pédologie)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Carte géologique de Belgique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Carte de l'occupation du sol COSW	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Carte topographique IGN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
PICC (Projet informatique de cartographie continue)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orthophotos SPW	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Google Street View	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous certaines observations concernant les questions 9.a et 9.b ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser dans quel(s) cadre(s) et avec quel(s) objectif(s) les sources de données utilisées sont effectivement utilisées ?

10.a. Parmi les données reprises ci-dessous, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, certaines des données utilisées posent-elles **problème en termes d'acquisition** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Non utilisée	Utilisée et acquise sans difficulté	Utilisée mais coûteuse	Utilisée mais difficile à acquérir	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Superficie de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelle bâtie ou non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Type de bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emprise du bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Age du bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nature cadastrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pente du terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Superficie artificialisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subdivision du bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date du dernier permis d'urbanisme délivré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Desserte réseaux d'impétrants (gaz, eau, électricité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lignes hautes et moyennes tension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Degré de pollution des sols	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité agronomique des terres (mesure de la fertilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

10.b. Les sources suivantes posent-elles **problème en termes d'acquisition** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Non utilisée	Utilisée et acquise sans difficulté	Utilisée mais coûteuse	Utilisée mais difficile à acquérir	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Carte numérique des sols wallons (pédologie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte géologique de Belgique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte de l'occupation du sol COSW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte topographique IGN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PICC (Projet informatique de cartographie continue)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthophotos SPW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Google Street View	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant les questions 10.a et 10.b ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les problèmes d'acquisition rencontrés ?

11.a. Parmi les données reprises ci-dessous, qui sont relatives à l'échelle de la parcelle, certaines des données utilisées ou non utilisées posent-elles **problème en termes de qualité** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Pas de problème de qualité	Non mise à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencée et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Superficie de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelle bâtie ou non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Type de bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emprise du bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Age du bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nature cadastrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pente du terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Pas de problème de qualité	Non mise à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencée et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Superficie artificialisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subdivision du bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date du dernier permis d'urbanisme délivré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Desserte réseaux d'impétrants (gaz, eau, électricité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lignes hautes et moyennes tension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Degré de pollution des sols	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité agronomique des terres (mesure de la fertilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11.b. Les sources suivantes posent-elles **problème en termes de qualité** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Pas de problème de qualité	Non mise à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencée et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Carte numérique des sols wallons (pédologie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte géologique de Belgique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte de l'occupation du sol COSW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte topographique IGN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PICC (Projet informatique de cartographie continue)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthophotos SPW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Google Street View	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant les questions 11.a et 11.b ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les principaux problèmes qui se posent quant à la qualité des sources de données utilisées ?

12. Êtes-vous d'accord avec le fait que **le manque de disponibilité en données foncières sur l'occupation de fait** des terrains et des immeubles soit un problème pour les politiques communales suivantes ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Pour la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour la politique de gestion des terrains et bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour les autres politiques communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

11.b. Les sources suivantes posent-elles **problème en termes de qualité** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Pas de problème de qualité	Non mise à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencée et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Carte numérique des sols wallons (pédologie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte géologique de Belgique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte de l'occupation du sol COSW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte topographique IGN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PICC (Projet informatique de cartographie continue)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthophotos SPW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Google Street View	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant les questions 11.a et 11.b ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les principaux problèmes qui se posent quant à la qualité des sources de données utilisées ?

12. Êtes-vous d'accord avec le fait que **le manque de disponibilité en données foncières sur l'occupation de fait des terrains et des immeubles** soit un problème pour les politiques communales suivantes ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Pour la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour la politique de gestion des terrains et bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour les autres politiques communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

13. Faites-vous usage des **applications suivantes** pour visualiser des données foncières relatives à l'occupation de fait des terrains et des immeubles ? A quelle fréquence ?

	Je l'utilise quotidiennement	Je l'utilise de façon hebdomadaire	Je l'utilise de façon occasionnelle	Je n'utilise pas cette application	Je ne connais pas cette application	Je ne souhaite pas répondre
Google Earth	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Google Map	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bing Map	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CadGis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Géoportail SPW	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Walonmap SPW	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CIGALE DGO3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Webgis DGO4	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Topomapviewer IGN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

IV. Données relatives à l'affectation de droit des biens fonciers et immobiliers

14. Les zonages et les prescriptions suivants, qui sont relatifs à l'échelle de la parcelle, concernent **l'affectation de droit** des biens fonciers et immobiliers. **Sont-elles utilisées** dans le cadre des politiques menées par votre commune (pour la politique d'urbanisme et d'aménagement ou pour d'autres politiques) ?

	Oui	Non, cela n'est pas utile	Non, cela serait utile mais n'est pas disponible ou trop difficile à acquérir ou à traiter	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Zonage du plan de secteur de la parcelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage du PCA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage Natura 2000	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bâtiments et sites classés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Arbres et haies remarquables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Périmètres d'intérêt paysager ADESA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage fouilles archéologiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage SEVESO	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage Site A Réaménager	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonages de prévention des risques naturels (inondations...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage d'intérêt archéologique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zonage d'autres servitudes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Prescriptions du Schéma de Structure Communal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Prescriptions du SDER	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Prescriptions du plan de lotissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Prescriptions du PCDR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recommandations et options du PCDN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser dans quel(s) cadre(s) et avec quel(s) objectif(s) les données utilisées sont effectivement utilisées ?

15. Parmi les zonages et prescriptions repris ci-dessous, qui sont relatifs à l'échelle de la parcelle, certains posent-ils **problème en termes d'acquisition** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Non utilisé	Utilisé et acquis sans difficulté	Utilisé mais coûteux	Utilisé mais difficile à acquérir	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Zonage du plan de secteur de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage du PCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage Natura 2000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bâtiments et sites classés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbres et haies remarquables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Périmètres d'intérêt paysager ADESA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage fouilles archéologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage SEVESO	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage Site A Réaménager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonages de prévention des risques naturels (inondations...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage d'intérêt archéologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage d'autres servitudes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Schéma de Structure Communal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du SDER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Rapport Urbanistique Environnemental	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Règlement Régional d'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Non utilisé	Utilisé et acquis sans difficulté	Utilisé mais coûteux	Utilisé mais difficile à acquérir	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Prescriptions du Règlement Communal d'Urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du plan de lotissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du PCDR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recommandations et options du PCDN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les problèmes d'acquisition rencontrés ?

16. Parmi les zonages et prescriptions repris ci-dessous, qui sont relatifs à l'échelle de la parcelle, certains posent-ils **problème en termes de qualité** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Pas de problème de qualité	Non mis à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencé et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Zonage du plan de secteur de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage du PCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage Natura 2000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bâtiments et sites classés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbres et haies remarquables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Périmètres d'intérêt paysager ADESA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage fouilles archéologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage SEVESO	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage Site A Réaménagement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonages de prévention des risques naturels (inondations...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zonage d'intérêt archéologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Pas de problème de qualité	Non mis à jour	Peu fiable, comporte des erreurs	Non géoréférencé et/ou difficile à croiser avec d'autres données	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Zonage d'autres servitudes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Schéma de Structure Communal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du SDER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Rapport Urbanistique Environnemental	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Règlement Régional d'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du Règlement Communal d'Urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du plan de lotissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions du PCDR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recommandations et options du PCDN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant la question ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser les principaux problèmes qui se posent quant à la qualité des données utilisées ?

17. Etes-vous d'accord avec le fait que le **manque de disponibilité en données foncières sur l'affectation de droit** des terrains et des immeubles soit un problème pour les politiques communales suivantes ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Pour la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour la politique de gestion des terrains et bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour les autres politiques communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

V. Les politiques foncières communales

Par politique foncière, nous entendons les actions et les décisions des pouvoirs publics qui ont un impact sur l'appropriation, la valeur, l'occupation et l'affectation des terrains et des immeubles.

18.a. Comment évaluez-vous la politique de votre commune en matière de **délivrance de permis** ?

Très efficace	Moyennement efficace	Peu efficace	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

18.b. La politique communale en matière de **délivrance des permis** est-elle rendue moins efficace en raison de problèmes liés à la disponibilité en données foncières ?

Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

18.d. Quelles sont les raisons qui limitent l'efficacité de la politique communale en matière de **délivrance des permis** ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

Le personnel n'est pas suffisant et/ou insuffisamment formé	La mauvaise disponibilité en données foncières	Cette politique n'est pas suffisamment soutenue par les autorités communales	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous certaines observations concernant les questions 18.a, 18.b et 18.c ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser comment le problème de la disponibilité en données foncières limite l'efficacité de la politique communale en matière de délivrance des permis ?

19.a. Comment évaluez-vous les **politiques foncières actives** de votre commune par rapport aux thèmes suivants ? Cette question ne concerne plus le problème de la délivrance des permis mais elle porte sur les actions opérationnelles menées par votre commune (notamment les achats et ventes de terrains et d'immeubles).

	Pas de politique foncière active	Politique foncière active moyennement efficace	Politique foncière active très efficace	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Renouvellement des zones urbanisées et des centres bâtis (rénovation, revitalisation...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion des nouveaux projets d'urbanisation (projets publics et/ou en partenariat avec des promoteurs privés)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réorganisation des terres agricoles (remembrement)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion de l'environnement non bâti et non cultivé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Reconversion et/ou réaménagement des friches (SAR)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion des terrains et des bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

19.b. Quelles sont les raisons qui expliquent pourquoi les **politiques foncières actives** de votre commune sont inexistantes ou insuffisamment efficaces ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

	Les politiques foncières sont efficaces	Il n'est pas nécessaire de mener de politiques foncières actives	Le personnel n'est pas suffisant et/ou formé	La mauvaise disponibilité en données foncières	Cette politique n'est pas suffisamment soutenue par les autorités communales	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
Renouvellement des zones urbanisées et des centres bâtis (rénovation, revitalisation...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des nouveaux projets d'urbanisation (projets publics et/ou en partenariat avec des promoteurs privés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réorganisation des terres agricoles (remembrement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion de l'environnement non bâti et non cultivé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reconversion et/ou réaménagement des friches (SAR)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des terrains et des bâtiments communaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous certaines observations concernant les questions 19.a et 19.b ci-dessus ? Pourriez-vous notamment préciser comment le problème de la disponibilité en données foncières limite l'efficacité des politiques foncières actives de votre commune?

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

VI. Observatoire Foncier Wallon

20. Pensez-vous que les autorités régionales devraient créer un **Observatoire Foncier Wallon** afin d'aider les communes pour la gestion des données foncières ?

Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ? Quelles sont selon vous les principales raisons qui devraient justifier la création d'un Observatoire Foncier Wallon ?

21. Pensez-vous que la création d'un Observatoire Foncier Wallon permettra à votre commune de disposer de données foncières qui ne sont actuellement pas disponibles ou trop difficilement disponibles ?

Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ? Quelles sont les données susceptibles d'être rendues disponibles grâce à la création d'un Observatoire Foncier Wallon ?

22.a. Pensez-vous que la création d'un Observatoire Foncier Wallon permettra à votre commune de consacrer moins de moyens à la gestion des données foncières ?

Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

22.b. A combien estimeriez-vous le gain potentiel en équivalent temps plein ?

- Moins de 0,5 ETP
 Entre 0,5 et 1 ETP
 Entre 1 et 2 ETP
 Entre 2 et 3 ETP
 Plus de 3 ETP
 Je ne souhaite pas répondre
 Je ne sais pas

Pourriez-vous détailler votre réponse aux questions 22.a et 22.b ci-dessus ?

23. Parmi les services de l'Observatoire Foncier Wallon, seriez-vous intéressé par la possibilité de formuler des requêtes du type « **carte d'identité à la parcelle**¹ » ?

- | | | | | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Très intéressé | Intéressé | Pas intéressé | Je ne souhaite pas répondre | Je ne sais pas |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ? Quelles pourraient être les applications concrètes de l'outil « carte d'identité à la parcelle » ?

¹La « carte d'identité à la parcelle » est une fiche technique qui rassemble les caractéristiques à la fois observables et susceptibles d'être utiles à la décision (propriétaire, occupation, prix de transaction, superficie...). Ces cartes d'identité peuvent être produites pour chaque parcelle du territoire observé grâce à des bases de données géographiques et alphanumériques.

24. Pensez-vous que l'Observatoire Foncier Wallon devrait développer des formations sur la gestion des données et la géomatique (éventuellement en partenariat avec la CPDT et/ou l'UVCW) ?

- | | | | | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Tout à fait d'accord | D'accord | Pas d'accord | Je ne souhaite pas répondre | Je ne sais pas |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

25. Pensez-vous que l'Observatoire Foncier Wallon devrait communiquer aux communes des données à la parcelle sur des terrains situés en dehors du territoire communal ?

Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

26. Pensez-vous que l'Observatoire Foncier Wallon devrait régulièrement publier des analyses de synthèse sur les marchés fonciers et immobiliers (terres agricoles, à bâtir, logement...) et sur l'évolution de l'occupation du sol ?

Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Je ne souhaite pas répondre	Je ne sais pas
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

27. Pensez-vous que l'Observatoire Foncier Wallon devrait être une structure centralisée (un seul point de contact pour toute la Wallonie) ou une structure décentralisée à l'échelle provinciale ou supra-locale ?

- Un seul point de contact
- Structure décentralisée à l'échelle provinciale
- Structure décentralisée à l'échelle supra-locale (infra-provinciale)
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

28. Pensez-vous que les communes pourraient aider l'Observatoire Foncier Wallon à constituer ses bases de données ?

Oui

Non

Pourriez-vous détailler votre réponse à la question ci-dessus ?

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

VII. Informations relatives au répondant

29. Quelle(s) est (sont) votre (vos) qualification(s) (ex. architecte, géomètre...) ?

30. Quelle(s) est (sont) votre (vos) fonction(s) au sein de la commune (ex. conseiller en aménagement, responsable du service de l'urbanisme...) ?

31. Souhaitez-vous nous rencontrer afin de détailler vos positions sur certains points de la problématique investiguée ?

Oui

Non

N.B.: En répondant oui, vous serez dirigé vers un formulaire de contact afin de nous laisser vos coordonnées. Les informations que vous nous donnez resteront strictement confidentielles.

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

VII. Informations relatives au répondant

32. Accepteriez-vous de nous rencontrer afin de détailler vos positions sur certains points de la problématique investiguée ?

Oui

Non

N.B.: En répondant oui, vous serez dirigé vers un formulaire de contact afin de nous laisser vos coordonnées. Les informations que vous nous donnez resteront strictement confidentielles.

Enquête relative aux données foncières et à leur disponibilité

VII. Informations relatives au répondant

33. Pourriez-vous nous communiquer les coordonnées d'un autre représentant de la commune qui accepterait de nous rencontrer ?

Nom

Fonction

Adresse e-mail

Téléphone

34. Souhaitez-vous recevoir une version électronique du rapport de recherche ?

Oui

Non

N.B.: En répondant oui, vous serez dirigé vers un formulaire de contact afin de nous laisser vos coordonnées. Les informations que vous nous donnez resteront strictement confidentielles.

ANNEXE V. TEST STATISTIQUES D'INDEPENDANCES RELATIFS AU TAUX DE PARTICIPATION DES COMMUNES

1. TEST CHI² D'INDÉPENDANCE ENTRE LA TAILLE DES COMMUNES ET LE TAUX DE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

```
. tabulate PARTICIPATION TailleComm, chi2
```

PARTICIPATION	Taille Comm			Total
	1	2	3	
0	112	74	3	189
1	38	29	6	73
Total	150	103	9	262

Pearson chi2(2) = 7.2242 Pr = 0.027

2. TEST CHI² D'INDÉPENDANCE ENTRE LA TAILLE DES COMMUNES ET LE TAUX DE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

```
. tabulate PARTICIPATION DispoFonc, chi2
```

PARTICIPATION	Dispo Fonc					Total
	1	2	3	4	5	
0	10	54	66	39	20	189
1	12	21	24	12	4	73
Total	22	75	90	51	24	262

Pearson chi2(4) = 9.8309 Pr = 0.043

ANNEXE VI. LES FORMES JURIDIQUES

1. CLASSIFICATION SELON SITRAN

Société coopérative européenne	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Organisme de financement de pensions	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Unité TVA	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité illimitée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité illimitée et solidaire, société coopérative de partici	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité limitée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité limitée, coopérative de participation	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société privée à responsabilité limitée unipersonnelle	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société en nom collectif	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société en commandite simple	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société en commandite par actions	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société anonyme	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société privée à responsabilité limitée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative (ancien statut)	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Association sans but lucratif	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Etablissement d'utilité publique	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Mutualité / Société Mutualiste / Union nationale de mutualités	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Union professionnelle	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Association d'assurances mutuelles / Caisse commune d'assurances de droit privé	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Organisation scientifique internationale de droit belge	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Associations étrangères privées avec établissement, agence, bureau, succursale en Belgique	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Société agricole	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Fondation privée	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL

Société européenne (Societas Europaea)	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Institution sans but lucratif	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Fondation d'utilité publique	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Entreprise étrangère	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société congolaise (loi de 1927)	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Autre forme de droit privé avec personnalité juridique	Privaatrechtelijk	onbekend	PRON
Groupement d'intérêt économique	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Groupement européen d'intérêt économique	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Association des copropriétaires	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Société coopérative à responsabilité illimitée de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Coopérative à responsabilité illimitée, coopérative de participation, de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Société coopérative à responsabilité limitée de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Société coopérative à responsabilité limitée, coopérative de participation, de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
État, Province, Région, Communauté	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Société anonyme de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Société coopérative de droit public (ancien statut)	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Association sans but lucratif de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Association d'assurances mutuelles de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Corporation professionnelle / Ordre	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Etablissement public	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Association internationale sans but lucratif	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Centre public d'action sociale	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Monts-de-Piété	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Temporel des cultes / Établissement culturel public	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Polder / wateringue	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Autre forme juridique	onbekend		ONBE
Zone de police locale	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Organisme public étranger ou	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON

international			
Société en formation	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société coopérative à responsabilité illimitée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société en nom collectif	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société en commandite simple	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société en commandite par actions	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société anonyme	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société civile sous forme de société agricole	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société étrangère avec un bien immobilier en Belgique (avec personnalité juridique)	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société étrangère sans établissement belge avec représentant responsable TVA	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Groupement d'intérêt économique sans siège avec établissement en Belgique	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Groupement européen d'intérêt économique sans siège avec établissement en Belgique	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Service public fédéral	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Service public fédéral de programmation	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Autre service fédéral	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Autorité de la Région flamande et de la Communauté flamande	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Autorité de la Région wallonne	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Autorité de la Région de Bruxelles-Capitale	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Autorité de la Communauté française	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Autorité de la Communauté germanophone	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Ministère des Affaires économiques	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Affaires étrangères,	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE

Commerce extérieur et Coopération au Développement			
Ministère de l'Agriculture	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Classes moyennes	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Communications	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Défense	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de l'Emploi et du Travail	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Finances	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de l'Intérieur	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Justice	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Prévoyance sociale	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Santé publique et de la Famille	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Services du Premier Ministre	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Communications et de l'Infrastructure	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Communauté flamande	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Communauté française	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Région wallonne	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Communauté germanophone	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère de la Fonction publique	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Classes moyennes et de l'Agriculture	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Ministère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement	Publiekrechtelijk	federaal	PUFE
Divers	onbekend		ONBE
Autorité provinciale	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Organisme immatriculé par l'ONSS-APL	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Ville / commune	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Centre public d'action sociale	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Police locale	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Intercommunale	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Association de projet	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON

Association prestataire de services (Région flamande)	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Association chargée de mission (Région flamande)	Publiekrechtelijk	gewesten/gemeenschappen	PUGE
Régie communale autonome	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Régie provinciale autonome	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Association de CPAS	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Prézone	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Zone de secours	Publiekrechtelijk	lokaal	PULO
Organismes immatriculés pour l'O.N.P.	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Organisme immatriculé pour l'Administration des Pensions	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Société étrangère sans établissement belge cotée en bourse	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société étrangère avec un bien immobilier en Belgique (sans personnalité juridique)	geen rechtspersoonlijkheid		GERE
Société coopérative à responsabilité illimitée à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société privée à responsabilité limitée unipersonnelle à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société en nom collectif à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société en commandite simple à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société en commandite par actions à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société anonyme à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société privée à responsabilité limitée à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Groupement d'intérêt économique à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité illimitée et à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société anonyme à finalité sociale	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Autre forme à finalité sociale de droit public	Publiekrechtelijk	onbepaald	PUON
Société commerciale irrégulière	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU

Société de droit commun	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société momentanée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société interne	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Société ou association sans personnalité juridique	geen rechtspersoonlijkheid		GERE
Association momentanée	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Association de frais	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Syndicat	Privaatrechtelijk	niet-lucratief	PRNL
Divers sans personnalité juridique	geen rechtspersoonlijkheid		GERE
Représentant global entrepot	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
Représentant global importation	Privaatrechtelijk	lucratief	PRLU
En cours d'identification	onbekend		ONBE
Forme juridique inconnue (ONSS)	onbekend		ONBE

2. SIGNIFICATION DU CODE A QUATRE CHIFFRE

GERE	geen rechtspersoonlijkheid
ONBE	onbekend
PRLU	Privaatrechtelijk - lucratief
PRNL	Privaatrechtelijk - niet-lucratief
PRON	Privaatrechtelijk - onbekend
PUFE	Publiekrechtelijk - federaal
PUGE	Publiekrechtelijk - gewesten/gemeenschappen
PULO	Publiekrechtelijk - lokaal
PUON	Publiekrechtelijk - onbepaald

ANNEXE VII. LES CODES DROIT TYPE

Abréviation Français	Abréviation Néerlandais	Abréviation Allemand	Description
NP	BE	NE	Nue-propriété
NP GREVEE HAB	BE-BEZ-BEWONING	BELASTED WB	Nue-propriété grevée d'un droit d'habitation
NP GREVEE EMPH	BE-BEZ-ERFP	BELASTED	Nue-propriété grevée d'un droit d'emphythéose
NP GREVEE USA/HAB	BE-BEZ-GEBR/BEWON	BELASTED NB/WB	Nue-propriété grevée d'un droit d'usage et d'habitation
NP GREVEE USA	BE-BEZ-GEBRUIK	BELASTED NB	Nue-propriété grevée d'un droit d'usage
NP GREVEE SUPERF	BE-BEZ-OPSTAL	BELASTED BAUBERECHT	Nue-propriété grevée d'un droit de superficie
HAB	BEWONING	WB	Habitation
EMPH	ERFP	ERBP	Emphythéose
Ust EVENTUEL	EVG	TRANS Ust EVENTUEL	Usufruit éventuel
BAT	GEBOUW	GBDE	Bâtiment
USA/HAB	GEBR/BEWON	NB/WB	Usage et habitation
USA	GEBRUIK	NB	Usage
FONDS	GROND	BODEN	Propriétaire fonds
DROIT INCONNU	ONB	TRANS: DROIT INCONNU	Droit inconnu
SUPERF	OPSTAL	BAUBERECHT	Superficie
SUPERF GREVEE EMPH	OPSTAL-BEZ-ERFP	BAUBERECHT BELASTED	Superficie grevée d'un droit d'emphythéose
PP	VE	PP	Pleine propriété
PP GREVEE HAB	VE-BEZ-BEWONING	BELASTED WB	Pleine propriété grevée d'un droit d'habitation
PP GREVEE EMPH	VE-BEZ-ERFP	BELASTED	Pleine propriété grevée d'un droit d'emphythéose
PP GREVEE USA/HAB	VE-BEZ-GEBR/BEWON	BELASTED NB/WB	Pleine propriété grevée d'un droit d'usage et d'habitation
PP GREVEE USA	VE-BEZ-GEBRUIK	BELASTED NB	Pleine propriété grevée d'un droit d'usage
PP GREVEE SUPERF	VE-BEZ-OPSTAL	BELASTED BAUBERECHT	Pleine propriété grevée d'un droit de superficie
Ust	VG	NN	Usufruit
Ust GREVEE	VG-BEZ-	BELASTED WB	Usufruit grevé d'un droit d'habitation

HAB	BEWONING		
Ust GREVEE EMPH	VG-BEZ-ERFP	BELASTED	Usufruit grevé d'un droit d'emphythéose
Ust GREVEE USA/HAB	VG-BEZ- GEBR/BEWON	BELASTED NB/WB	Usufruit grevé d'un droit d'usage et d'habitation
Ust GREVEE USA	VG-BEZ- GEBRUIK	BELASTED NB	Usufruit grevé d'un droit d'usage
Ust GREVEE SUPERF	VG-BEZ- OPSTAL	BELASTED BAUBERECHT	Usufruit grevé d'un droit de superficie

ANNEXE VIII. GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DES ACTEURS-CLES POUR L'OPERATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE FONCIER

0_ INTRODUCTION

- a) Brève présentation de l'observation foncière et des missions de l'observatoire
- b) Résumé des besoins généraux et sectoriels identifiés pour chacune des missions
- c) Objectif de cet entretien : identifier le rôle que pourrait jouer l'institution au sein ou en collaboration avec l'observatoire ainsi que ses compétences utiles en la matière en partant du postulat qu'il s'agira d'une structure régionale soit informelle soit regroupée au sein d'une ou de plusieurs institutions existantes.

I_ LES MISSIONS D'UN FUTUR OBSERVATOIRE

- a) Parmi les missions ci-dessous : i) quelles sont celles qui selon vous devraient être affectées à un observatoire ? ii) Lesquelles vous paraissent prioritaires ?
 - 1. Collecte, traitement et transmission de données foncières fines ;
 - 2. Evaluation des politiques publiques ;
 - 3. Diagnostics et prospective foncières ;
 - 4. Emulation/Stimulation de politiques foncières.

- b) Pensez-vous que dans un premier temps il est utile de concentrer les efforts sur la mission « connaissance foncières fines » comme une mission continue à mettre en place de manière prioritaire (identification des propriétaires, identification du patrimoine foncier public, estimation des valeurs vénales, identification du foncier disponible / mutable / inoccupé)? Ou quelles autres missions vous paraissent être prioritaire, par exemple :
 - 1. Analyse des marchés fonciers et immobiliers ;
 - 2. Suivi de la consommation foncière ;
 - 3. Suivi de l'occupation du sol ;
 - 4. Suivi du renouvellement urbain ;
 - 5. Evaluation de politiques publiques (construction d'indicateurs de suivi en lien avec les objectifs de ces politiques, études d'impact, évaluation coût-bénéfices)
 - 6. Autres

- c) Quelles sont les missions citées ci-avant qui vous paraissent nécessaires en continu et lesquelles de manière plus ponctuelle ? Pourquoi ?

- d) Avez-vous des suggestions pour d'autres missions outre celles dont nous venons de parler ?

II_ LE ROLE DE L'INSTITUTION VIS A VIS D'UN FUTUR OBSERVATOIRE

- a) Quel(s) rôle(s) imaginez-vous pouvoir jouer au sein d'un futur observatoire foncier ?
1. Pilote
 2. Prise en charge des missions de ce dernier (ou de certaines d'entre elles)
 3. Collaboration active : collecte et échange de données, transfert de compétences
 4. Collaboration ponctuelle : transmission de données produites
 5. Aucun rôle actif
- b) Quels sont les autres acteurs institutionnels ou privés qui vous semblent pertinents pour le bon fonctionnement de l'observatoire ? Quels seraient leurs rôles ?

III_ LES COMPETENCES

- a) Quelles sont les compétences présentes au sein de votre institution qui vous paraissent importantes au bon fonctionnement de l'observatoire ? Par exemple :
1. Collecte et transmission de données
 2. Intégration et traitement de bases de données
 3. Géomatique : traitement de données spatialisées
 4. Analyses territoriales pour l'aide à la prise de décision politique (focus sur la dimension spatiale des enjeux et des dynamiques)
 5. Définition d'indicateurs pour l'évaluation de politique publique
 6. Suivi d'indicateurs pour l'évaluation de politique publique
 7. Etudes d'impact, évaluations coût-bénéfices
 8. Connaissances sectorielles (expertise en matière de logement, activité économique etc.)
 9. Animation d'ateliers de formation et de réflexion
- b) Comment, selon vous, ces compétences pourraient-elles être utilisées au mieux au sein de l'observatoire ?
1. Intégrer l'observatoire au sein de notre institution
 2. Détacher du personnel
 3. Créer des échanges réguliers entre l'observatoire et notre institution
 4. Participer à des missions ponctuelles sur demande
- c) Quelles compétences l'observatoire devrait-il intégrer au-delà de ces considérations ? Sous quelle forme (personnel permanent, coopération avec d'autres institutions etc.)?

IV_ LE MODE DE FONCTIONNEMENT DU FUTUR OBSERVATOIRE

- a) Soutenez-vous le postulat d'un observatoire à échelle régionale ? Ou est-ce qu'un observatoire devrait plutôt se situer à un niveau inférieur (supracommunalité, province ou autre) ?
- b) L'observatoire devrait-il plutôt être piloté de manière autonome ou co-géré par une ou plusieurs institutions existantes ? Si oui lesquelles et pourquoi (quels avantages) ?
- c) Considérez-vous qu'il serait utile de démarrer le fonctionnement de l'observatoire sous forme d'un projet pilote (sélection d'un besoin précis sur base duquel on pourrait tester la collaboration entre détenteurs de données, transformateurs et récepteur) ?
- d) Une fois l'observatoire installé, qui devrait selon vous définir les missions prioritaires qu'il aurait à mener? (Le gouvernement, en fonction de ses priorités politiques? Un comité d'accompagnement constitué de représentants de diverses institutions et secteurs?)
- e) Quel serait selon vous « l'observatoire idéal » (statut, fonctionnement, missions, taille et compétences de l'équipe) – notez votre ordre de préférence pour les propositions suivantes :
1. Une structure régionale autonome, régie par un comité de pilotage composé de représentants des différentes institutions impliquées ; environ 5 ETP avec des compétences transversales et spécialisées (par exemple : secteurs, indicateurs, banques de données) + des compétences externes en cas de besoin (coopération avec d'autres institutions, bureaux d'étude ou autre).
 - Avantages : création d'une structure entièrement dédiée aux questions liées à l'information foncière, permettant d'y allouer des ressources et des missions bien définies.
 - Inconvénients : Ajoute une structure dans un paysage institutionnel déjà très compliqué ; risque de créer de la rétention d'information et un manque de collaboration de la part des institutions existantes ; engendre des coûts importants (bâtiments, personnel etc.).
 2. Une structure régionale informelle, type « cluster », permettant de regrouper au sein d'une plateforme tous les acteurs et institutions pertinentes en matière de observaton foncière. Le pilotage se ferait aussi sous forme d'un comité d'experts qui définirait un programme de travail annuel pour la plateforme.
 - Avantages : Utilisation des ressources existantes, pas de surcoûts conséquents. Concentration de toutes les compétences existantes amène une expertise complète et diversifiée. Missions peuvent être définies de manière ponctuelle en fonction des besoins ou sur demande du Gouvernement.
 - Inconvénients : Les questions liés à l'observation foncière risquent de ne pas pouvoir être prioritaires par rapport à d'autres missions des experts. Plus difficile de produire un outil pérenne et constant comprenant des missions évolutives.
 3. Une structure supracommunale ou provinciale autonome, sous tutelle de la Région, à l'interface entre communes et Région permettant de créer et main-

tenir un flux de données et d'information qui peuvent ensuite être traitées par les services compétents.

- Avantages : Structure plus proche du terrain, permettant de soutenir les communes dans l'accès aux données tout en créant un flux de données et d'information plus fiable entre les acteurs institutionnels.
 - Inconvénients : Niveau intermédiaire avec les inconvénients de perte de qualité dû aux canaux multipliés. Problème de financement et de pilotage : quel niveau de pouvoir intervient comment ?
4. Une structure régionale intégrée au SPW ou à un OIP, permettant un ancrage institutionnel clair avec des missions définies et du personnel affecté à celles-ci. Pour des missions nécessitant une expertise externe, il faudrait des accords de coopération institutionnels ou des appels d'offre dans le cadre de marchés publics.
- Avantages : On profite d'une structure et d'un mode de fonctionnement existant ce qui réduit l'investissement de départ. Egalement des compétences et des moyens. Le pilotage se fait par l'institution.
 - Inconvénients : Peut créer des « jalousies » des autres institutions ayant aussi des compétences et connaissances en la matière. Il serait dans ce cas plus difficile d'assurer la mise en place d'un outil d'observation foncière complet permettant d'en intégrer tous les aspects.
5. Commentaires : ...

V_ LES LIMITES ET OPPORTUNITES

- a) Quelles sont selon vous les principales difficultés que rencontrera un futur observatoire ?
 - b) Et au contraire, de quel force motrice l'observatoire pourrait-il bénéficier (soutien politique, administratif, financier) ?
 - c) Quels sont les freins au sein et en dehors de votre institution (éventuelles réticences, voire oppositions) ?
 - d) Et au contraire, quels sont les incitants (éventuels bénéfices que vous ou d'autres pourraient retirer de la création d'un observatoire)?
-

VI_ QUESTIONS SIGNALIQUES

Nom de la structure :

Nom de l'interviewé : M. /Mme

Fonction :

Service/Département :

Périmètre d'intervention :